

# DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS,  
tél. 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46.

1

N° 190

Octobre - novembre - décembre 1998

## SOMMAIRE

LE PRÉSIDENT ET LE PATOIS	
À traduire du charabia. Jean DUTOURD .....	2
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE	
L'Alliance Champlain. Daniel MIROUX .....	4
Le français en Roumanie. Elena DIMITRIU .....	8
Francophonie et francophilie. Alfred GILDER .....	10
La Société jurassienne d'émulation. Étienne BOURGNON .....	16
Les brèves. ....	18
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
<b>Vocabulaire :</b>	
L'Académie gardienne de la langue. ....	21
À propos d'enveloppe. Philippe OBLIN .....	22
Remettons les mots à leur place. Charles DONAUDY .....	24
Travaux terminologiques. ....	25
Tasse de thé et usine à gaz - ras-le-bol et j'en ai marre.	
Pierre DELAVEAU .....	26
Pactole. Patrice LOUIS .....	28
Autopsie. Bernie de TOURS .....	29
Travailler en s'amusant. Jacques PÉPIN .....	30
<b>Style et grammaire :</b>	
Nouvelle querelle des Anciens et des Modernes. Philippe LASSERRE	31
<i>Œcuménique</i> se prononce avec un <i>é</i> initial. Jacques VAISSET .....	34
Quand l'orthotypographie se révèle indispensable.	
Jean-Pierre COLIGNON .....	36
Le saviez-vous ? .....	38
<b>Humeur/humour :</b>	
Carton rouge aux commentaires. Jean BRUA .....	43
Pé-da-go-gi-que-ment vôtre. Jacques CAPELOVICI .....	46
L'oscar du charabia. Anne ROSNOBLET .....	49
Parfum exotique. Christian HERSAN .....	50
Dans tout, il y a matière à rire. Françoise FERMENTEL .....	51
<b>Agir ? :</b>	
Un autre problème pour le Tour de France. Pierre-Louis MALLÉN .....	52
Harcelons, harcelez. Philippe LALANNE-BERDOUSICQ .....	53
À l'attention des membres de DLF. Philippe GUICARD .....	56
« Euralie » contre « Euroland ». Marceau DÉCHAMPS .....	57
<b>La langue française pour un écrivain :</b> Jean-François REVEL .....	58
NOUVELLES PUBLICATIONS.....	59
VIE DE L'ASSOCIATION .....	I à XX
Assemblées générales extraordinaire et ordinaire X, XIII, XV et XVII	
Nos prochaines réunions parisiennes .....	XII

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, T.L. 01 48 76 09 55 - D.P.T.L.GAL.P - 1998 - 4

Revue trimestrielle      dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0303 G 59842

## LE PRÉSIDENT ET LE PATOIS

### À TRADUIRE DU CHARABIA

En offrant ce petit texte à traduire aux lecteurs de notre revue, je ne songe pas à rivaliser avec les « dictées cultes » de M. Pivot. Je ne suis point en mesure d'offrir des « dicos d'or » (ou de toc) aux meilleurs traducteurs. Mon ambition n'est rien d'autre que d'apporter un peu de divertissement à des lettrés qui n'ont pas complètement désarmé devant les barbares.

*« Jérémie, vous avez un peu perdu la pêche, m'a dit hier le boss. Vous êtes moins performant. Prenez donc huit jours pour décompresser. »*

Disons que, depuis quelques mois je suis anormalement stressé. Je m'investis trop dans mon job. Ma relation avec Samantha s'en ressent. Samantha Pousselard est ma compagne. Nous habitons un loft dans un ancien squat en cours de réhabilitation, ce qui provoque des nuisances au niveau du bruit. Dès le matin, c'est le hit-parade des décibels.

Bénéficiant d'un créneau dans mon planning surbouqué, je sautai sur cette opportunité pour proposer à ma compagne d'aller nous ressourcer dans un espace vert, loin de la pollution urbaine.

*« Absolument, tout à fait, dit-elle. Quelque part, nous avons vocation à ça. »* En plus de ses T-shirts, de ses baskets et de ses jeans, elle amena avec elle un best-of de short-stories car elle désirait ardemment revisiter Maupassant.

Nous nous impliquâmes dans notre voyage. Ce fut une relecture de la Bretagne. En roulant, Sam chantait du blues, moi du rap. Le pied, quoi ! À dix-neuf heures trente du soir, nous stoppâmes devant une structure d'accueil qui faisait partie de la chaîne Merdotel. L'hôtesse, après nous avoir souhaité « Welcome à Margar'Inn », nous mena à la chambre six vingt-trois.

« Une chambre où vous serez relaxe niveau sommeil, nous dit-elle. Bonne fin de journée, messieurs-dames. »

Il y avait un fast-food dans l'établissement. Après y avoir englouti des hamburgers, des hot dogs, des milk-shakes et nous être dessoiffés au Coke, nous jugeâmes qu'il était temps de positiver côté sexe.

Le lendemain matin, whaou ! En ouvrant les rideaux, nous découvrîmes une prairie ou, pour mieux dire, une sorte de green où des fleurs plurielles déclinaient toute la gamme de leurs couleurs variées. Un vrai happening !

Ma compagne s'écria : « C'est génial ! » Je répliquai : « Qu'est-ce qu'on dit à son petit concubin chéri ? » « *Tu sais quoi, ronronnait-elle, je serais si heureuse d'effectuer le parcours initiatique de la mère célibataire ! Cynthia, Vanessa, Ophélie, Sabrina, Jennifer, toutes mes potesses ont super bien perçu leur maternité. Je flippe à mort, c'est galère pour moi. La balle est dans ton camp.* »

Je lui fermai la bouche d'un french kiss. Au-dessus de nous, la couche d'ozone était à la normale. Voilà un temps fort dans mon vécu.

**Jean DUTOURD**  
*de l'Académie française*

**Le président Jean Dutourd,  
le conseil d'administration  
et toute l'équipe  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.**

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

### L'ALLIANCE CHAMPLAIN



Fortement encouragé par le passage en Nouvelle-Calédonie, en 1983, d'un universitaire québécois, Denis Turcotte, qui voyait dans ce pays un formidable pôle de développement et de rayonnement de la culture française dans le Pacifique et dans tout le Sud-Est asiatique,

Daniel Miroux, alors trésorier de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie, fonda en 1985 l'association Alliance Champlain.

Denis Turcotte avait créé à Québec en 1983 une association destinée à promouvoir la langue française au travers de la culture québécoise, dénommée actuellement « Québec dans le monde ». Cette association édite deux périodiques et vingt-cinq répertoires régulièrement mis à jour et qui touchent à tous les aspects de la vie québécoise. Le développement important de ses activités l'a même amené à constituer une fondation.

La Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie fêtera ses trente années d'existence en 1999. Bernard Brou, personnalité autorisée pour tout ce qui a trait à l'histoire néo-calédonienne, en est le fondateur et le président actuel. Depuis sa création, la SEH a fait paraître cent seize revues trimestrielles de qualité ainsi que cinquante-huit publications.

Aidée depuis sa création par ce double parrainage, l'Alliance Champlain a pour principaux objectifs la défense et la promotion de la langue française ainsi que l'ouverture vers les cultures d'expression française, en particulier celle du Québec.

Une des premières actions de l'Alliance Champlain fut de demander la promulgation au *Journal officiel* de Nouvelle-Calédonie de la loi Bas-Lauriol, chose faite en octobre 1986. Cette réglementation fut remplacée par la loi du 4 août 1994, dont l'application en Nouvelle-Calédonie date du 11 juillet 1995. L'association mena une campagne

d'information et de vulgarisation – par l'envoi de nombreux courriers – de la nouvelle législation non seulement auprès des médias, mais surtout auprès des commerçants et importateurs, plus enclins à vendre des produits aux notices et étiquetages libellés en langue étrangère, compte tenu de l'environnement géographique du territoire, qu'à présenter des traductions en français. Le remarquable travail réalisé parallèlement avec l'association par la direction locale des affaires économiques a permis d'aboutir à des résultats très positifs, notamment dans le domaine des biens de consommation à caractère alimentaire. Mais il reste encore beaucoup à faire, sans compter les raisons sociales et les enseignes commerciales, où l'on retrouve les mêmes exagérations qu'en France.

Un dossier complet avait été adressé au moment de la promulgation de la loi du 4 août 1994 à la Délégation générale à la langue française afin d'obtenir le statut d'association agréée. Malheureusement, la demande n'eut pas de suite, malgré un avis favorable du secrétariat d'État à l'Outre-mer.

Depuis quatre ans, l'Alliance Champlain organise, chaque année, au sein de la principale bibliothèque de Nouvelle-Calédonie, la bibliothèque Bernheim, une cérémonie culturelle de remise d'ouvrages québécois, afin de constituer un fonds de livres destinés à faire connaître aux lecteurs calédoniens un autre aspect de la culture française. Plusieurs centaines de livres imprimés et édités au Québec ont ainsi été offerts.

Elle a été la première association à célébrer localement la semaine internationale de la langue française, qui a lieu tous les ans pendant la troisième semaine du mois de mars. Conférences, émissions de radio, articles de presse ont fait connaître la richesse de la langue française aux habitants du territoire. Le succès de ces deux dernières années a encouragé plusieurs associations à former autour de Champlain un collectif qui a mis sur pied la manifestation 98, dont le succès a été éclatant.

Organisé en 1998 par l'APFA (Action pour promouvoir le français des affaires), présidée par Jean-Marcel Lauginie, s'est déroulé pour la

première fois le concours Le Mot d'or. Plus de quatre cents étudiants y ont participé. La remise solennelle des prix a eu lieu le 22 septembre et le gagnant a participé, avec les lauréats de quarante autres pays, à la cérémonie parisienne, le 26 novembre dernier.

Un bulletin d'informations trimestriel, *Les Échos francophones des mers du Sud*, a été lancé en 1998, lien entre les membres rendu nécessaire par le développement de l'association.

Le grand projet en gestation de l'Alliance Champlain est incontestablement l'ouverture d'un site sur la Toile. Pas seulement pour y loger les renseignements propres à l'association, mais principalement pour y lancer une banque de terminologie, ainsi qu'une banque de données dont les contenus sont en cours d'élaboration.

La banque de terminologie consiste à proposer aux utilisateurs francophones du réseau Internet un lexique sur le vocabulaire du tourisme, afin d'inciter les intervenants de ce secteur en pointe dans le Pacifique francophone, y compris au Vanuatu, à utiliser des vocables et expressions en français au lieu de termes anglais ou français. Cette vulgarisation se fera localement en même temps au travers d'organismes locaux comme la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et l'Office du tourisme.

La banque de données est destinée à aider les créateurs d'entreprises et les décideurs du secteur touristique à choisir des appellations françaises de bonne facture au moment de l'officialisation de leurs raisons sociales ou enseignes commerciales. L'idée est très originale. Elle s'appuie en fait sur le constat suivant : près des trois quarts des entrepreneurs et commerçants ont des difficultés à trouver la dénomination de leur activité. L'anglais est souvent choisi, certes par snobisme mais surtout par manque d'imagination. La loi du 4 août 1994 n'imposant pas d'avoir des dénominations en français, il convient de se montrer persuasif en aidant bénévolement les créateurs d'activités.

La réalisation de ce programme ambitieux, au départ prévu pour 1998, ne se concrétisera pas avant 1999 pour des raisons financières.

L'Alliance Champlain, très réceptive au développement des cultures mélanésiennes, prévoit aussi d'encourager la musique locale en parrainant des concours ou en encourageant des artistes locaux, qui chanteraient en français ou en langues vernaculaires.

Dans son bulletin du mois de juin, elle demande à ses membres ainsi qu'aux amis de l'association de réfléchir sur la future dénomination que pourrait avoir le territoire dans les prochaines années, puisque les accords de Nouméa prévoient ce changement. Il apparaît en effet, aujourd'hui, qu'il n'y a pas consensus sur le nom de *Calédonie*, jugé trop européen par les uns, ou sur celui de *Kanaky*, jugé trop mélanésien par les autres.

Ainsi, l'association dont la création avait été souhaitée par un universitaire québécois, il y a près de quinze ans, s'est-elle progressivement insérée dans le tissu culturel calédonien, évoluant au-delà des contingences politiques et ethniques et s'attirant ainsi de nombreuses sympathies locales, pour le grand profit de la langue et de la culture françaises.

**Daniel MIROUX**

Toute notre reconnaissance va aux mécènes qui,  
par leur générosité, soutiennent notre action.

Citons les éditeurs :

**L'École des Loisirs,**

**France Loisirs,**

**Groupe des Éditions du Rocher - Jean-Paul Bertrand éditeur,**

et nos amis

**Mme Raymonde Tillon, MM. Serge Kampf et Abel Legris.**

## LE FRANÇAIS EN ROUMANIE

L'histoire des relations franco-roumaines, et tout particulièrement celle des rapports culturels, est placée sous le signe magique d'un pont de latinité qui a uni, à travers les âges, la Roumanie à la France. L'amitié, la solidarité et la fraternité ont toujours caractérisé ces rapports...

*C'est par ces mots qu'Elena Dimitriu commença sa conférence au café de Cluny ce 10 octobre 1998, devant une nombreuse assistance.*

Pendant les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les relations franco-roumaines se sont amplifiées et diversifiées. Notons l'exemple d'un certain capitaine valaque, Mârâcine, venu lutter au service du roi Philippe VI de Valois, et qui fut l'ancêtre du poète Pierre de Ronsard (*Mârâcine* signifie « ronce »). Les vers du poème « Ode à Cassandre » témoignent de l'origine roumaine du célèbre poète.

Au début du siècle, Bucarest était appelé « le petit Paris ». L'influence française était ressentie même dans l'architecture de la ville. On lisait les journaux français, on pouvait acheter les dernières parutions littéraires, même dans les librairies des villes de province. Si Bucarest était un miroir de Paris, Paris est devenu une patrie pour les talents roumains. Leur contribution à l'essor de la culture française est reconnue : Constantin Brâncuși, grand précurseur de la sculpture moderne ; Marthe Bibesco, avec son fameux salon du faubourg Saint-Germain ; Anna de Noailles, née Brâncoveanu, première femme commandeur de la Légion d'honneur ; le compositeur George Enescu ; les actrices Maria Ventura et Elvire Popesco ; les écrivains Panaït Istrati et Tristan Tzara, fondateur du mouvement « dada » ; les poètes Ion Vinea et Gherasim Luca ; les ingénieurs Traian Vuia et Henri Coandă ; Eugène Ionesco, membre de l'Académie française, créateur du théâtre de l'absurde ; Mircea Eliade, grand historien des religions ; Emile Cioran, jugé par les critiques littéraires français comme le plus grand styliste de la langue française du XX<sup>e</sup> siècle. Ces interférences culturelles franco-roumaines se sont accentuées tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, même à travers les décennies durant lesquelles la Roumanie fut soumise au régime totalitaire. La francophonie représentait une forme de résistance intellectuelle. On avait de plus en plus de mal à se procurer les livres français, mais on se les passait des uns aux autres. Dans les dernières années du communisme, la fréquentation du Centre culturel français de Bucarest, unique source de livres français, était un acte de courage. C'est un miracle si, après quarante-cinq ans d'enfermement, les Roumains sont aussi nombreux à parler le français. (Un Roumain sur quatre parle le français.)

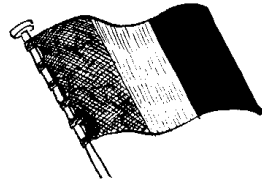
Pour les Roumains, au cours de leur histoire, le français a été la langue formatrice de l'intellectualité, et l'on ne saurait négliger sa contribution dans l'identité nationale roumaine.

**La Roumanie se situe au premier rang de la Francophonie** pour les pays d'Europe centrale et orientale. Et pourtant, la Roumanie francophone s'américanise pour mieux « entrer en modernité ». Il y a un véritable phénomène de « californisation » de la jeunesse. Il n'est pas facile de garder son optimisme, si l'on



constate le vieillissement du corps professoral français, qui, à 58 % est âgé de plus de 45 ans, tandis que le corps professoral anglais n'est qu'à 38 % dans la même tranche d'âge. Des contacts directs des professeurs et des élèves avec la France d'aujourd'hui seraient nécessaires pour changer cette image.

Il y a trois Centres culturels français, créés en 1990 : à Cluj, à Iasi et à Timisoara. Il y a ensuite les cinq Alliances françaises, présidées par des personnalités roumaines, à Constanta, Craiova, Brasov, Pitesti et Ploiesti. Il y a enfin l'Institut français de Bucarest, pièce maîtresse de l'action culturelle française en Roumanie. Et, en tout dernier lieu, notre bibliothèque de Brasov.



Au centre du pays, site culturel et économique ancien et puissant, Brasov est, avec ses 350 000 habitants, la deuxième grande ville de Roumanie. On y trouve un département de français à l'université et un lycée bilingue français-roumain. Dans la ville, il y a 452 professeurs de français.

L'organisation d'une bibliothèque française à Brasov, en 1990, a voulu répondre à la demande des lecteurs et renouer avec la tradition de l'ancien Institut français, qui a fonctionné dans la ville durant l'entre-deux guerres.

Le budget très modeste de la bibliothèque, la rareté des livres français dans les librairies roumaines actuelles, l'usure des dons reçus qui entraîne des retraits importants, la circulation intense, voilà autant de motifs et de soucis concernant le fonds de notre bibliothèque. Après avoir traversé un désert culturel de 45 ans, on veut lire la littérature française et étrangère contemporaine, on veut lire des revues et des journaux actuels. Aidez-nous à répondre d'une manière honorable à la demande de nos lecteurs. Nous avons un taux de lecture enviable : 1 000 lecteurs, dont plus de 75 % de moins de 25 ans ; 7 850 visites et 13 000 publications diffusées.

En guise de conclusion, soulignons que la France et la Roumanie peuvent se féliciter de leurs liens culturels multiséculaires privilégiés, noués dans la latinité et resserrés dans la Francophonie. Obligée ces dernières années d'affronter un raz-de-marée américain, la Roumanie tâche d'organiser la « résistance » devant ces manifestations de « sous-culture ». Beaucoup de Roumains sont d'accord avec Alexandre Papeologu, ambassadeur de la Roumanie post-communiste à Paris : « Si la Roumanie perd son français, mon pays restera sans mémoire. »

**Elena DIMITRIU**

## FRANCOPHONIE ET FRANCOPHILIE

Juxtaposer ces deux termes ne va pas de soi. Certes, il y a des pays francophones et francophiles, comme beaucoup d'États africains ou le Liban. Mais certains pays francophones ne sont pas francophiles, du moins leurs dirigeants, comme l'Algérie et le Zaïre, ou leurs peuples, du moins une fraction, comme les Flamands extrémistes, qui célèbrent tous les ans la défaite cuisante de la chevalerie française, massacrée à la bataille des Éperons d'or, le 10 juillet 1302. À l'inverse, des pays peuvent être francophiles sans être francophones, comme l'Argentine ou la Pologne. Et les francophobes se raréfient.

Car la France n'a plus d'ennemis, ne guerroye plus, ne menace ni ne domine personne. Recevant le jeune roi du Népal, le général de Gaulle lui avoua qu'il se réjouissait des relations, les meilleures au monde, avec le royaume de l'Himalaya, seul État auquel la France ne fit jamais la guerre ! Certes, sous Louis XIV, la révocation de l'édit de Nantes, la guerre en Hollande et le ravage du Palatinat nous valurent pour longtemps la haine des États protestants. Et, sous Napoléon, Goya peignit les fusillades du *Tres de Mayo* (3 mai), qui exprime la

francophobie des martyrs espagnols autant que les cruautés de la guerre. Mais les temps ont changé. Même les ennemis dits « héréditaires » deviennent des alliés et des amis, comme la Grande-Bretagne, où se réfugia l'honneur de la France en 1940, et l'Allemagne, avec laquelle nous finissons de panser les plaies douloureuses. Gageons que, réconciliées et unies en Europe, Marianne et Germania deviendront deux bonnes amies !



Que veulent dire aujourd'hui *francophonie* et *francophilie* ?

*Francophonie* signifie plusieurs choses : le fait de parler français ; le regroupement international et institutionnel des États et des organismes « ayant le français en partage » ; le projet politique sous-jacent,

conçu comme l'organisation d'un espace d'échange, de solidarité et de coopération. Malgré la disparité des peuples, des régimes et des niveaux de développement, une belle œuvre s'élabore, celle d'une communauté « plurielle » qui regroupe désormais un demi-milliard d'hommes, dont plus du cinquième parle français.

La Francophonie devient le légataire du patrimoine culturel de cette communauté construite en trente ans et, peu à peu, organisée autour d'une langue et de quelques idées, concepts et principes communs. Il s'agit de valeurs d'humanisme : indépendance, liberté, tolérance, solidarité. Intégration aussi, le français étant, par excellence, la langue qui permet à tous de vivre ensemble, sans s'exclure, et d'avoir un rêve d'avenir partagé.

Cet usage d'une même langue et la participation à une même culture donnaient à André Malraux le sentiment d'une commune appartenance à la « République de l'esprit ». C'était à Niamey, où fut créée, en 1970, l'Agence de la Francophonie (ex-ACCT). Malraux saluait aussi « l'entrée des cultures africaines dans la civilisation universelle », concomitante de l'accès à l'indépendance des peuples fraîchement décolonisés.

Depuis le Sommet de Hanoï, la Francophonie entend devenir un « espace de coopération économique ». Pourtant, la sauvegarde des cultures d'expression française et la consolidation de l'édifice politique de la Francophonie constituent les deux moteurs de la vitalité d'une communauté qui ne cesse de s'élargir et de se renforcer.

À Maurice, en 1993, le Sommet soutint la France, qui menait alors la bataille de l'« exception culturelle ». La Francophonie y fut définie comme « espace de dialogue, de coopération et de partenariat dans le plus grand respect de sa diversité. Son unité se fonde sur une communauté de valeurs et de langue, consacrée à la promotion de la paix, de la justice, de la sécurité, de la solidarité, de la démocratie, ainsi qu'au respect de l'homme et des libertés fondamentales, qui sont universelles et inaliénables ». De même, le Sommet de Cotonou, en 1995, engageait les participants à « faire de la Francophonie un espace de solidarité et de promotion des droits de l'homme et des

libertés fondamentales, consolider par une adhésion commune la construction de l'État de droit, conjuguer idéal démocratique et aspiration au développement ».

Inspiratrice du projet francophone, la primauté de la personne humaine, que symbolise le *J'accuse* de Zola, caractérise la culture française.

La *francophilie*, elle, repose sur le sentiment que la France incarne des valeurs morales, et qu'elle en demande l'application, dans l'ordre international. On ne saurait se limiter au dictionnaire, qui la définit ainsi : « Disposition d'esprit du francophile, celui qui aime la France et les Français. » On ne saurait davantage se borner aux attraits, pour ainsi dire « touristiques », de la France, sa gastronomie, ses vins, sa haute couture, l'élégance, le savoir-vivre, le goût de la vie, ou encore la richesse et la variété des produits, des paysages et des monuments, quoique tous les charmes de la « douce France » contribuent à son prestige et attirent les étrangers. À cet égard, un observateur avisé, Richard Bernstein, ancien correspondant du *New York Times* à Paris, donnait, comme exemple de la réputation de la France en matière de goût et d'élégance, le magasin Fauchon, qui « personnifie à sa manière la vocation de la France à enseigner au monde les agréments de la vie ».

Au vrai, la France peut, depuis des siècles, s'enorgueillir de « tenir compagnie au monde ». Voilà le côté attachant ou grandiose, tantôt sublime, tantôt arrogant, d'un pays qui a longtemps proclamé sa « mission civilisatrice », et qui s'honore de rechercher la grandeur, comme s'il s'agissait de « voler au secours de l'humanité ».

Cette conception universaliste agace les Américains, qui oublient Rochambeau et La Fayette. Or, la France, comme les États-Unis, représente une idée à laquelle un grand effort collectif a donné corps, signification et rayonnement. Certes, cette « embêteuse du monde » (selon Giraudoux) n'est plus capable de « remuer l'univers ». Mais elle n'est pas pour autant devenue, sur l'échiquier planétaire, un pays sans importance ni influence. Et cela pour plusieurs raisons, qui alimentent le sentiment francophile.

D'abord, l'image internationale de sa capitale. Michelet disait : « Paris a conquis la France, et la France, le monde. » Lutèce a beaucoup d'amoureux de par le monde. Si la métropole ne fut pas, comme Varsovie, détruite en 1944, on le doit à un général allemand qui aimait Paris. Ville-Lumière, cité cosmopolite et emblématique, mythe littéraire, haut lieu de civilisation, d'histoire, de culture, de prestige et de fête, Paris mérite la formule heureuse de son maire, Jean Tiberi : « la Nouvelle Athènes ».

Ensuite, l'intelligence française. Dans de nombreux domaines, elle se manifesta au cours de ce siècle. Même après Yalta, la France resta digne de l'admiration du monde. Ce n'était ni par hasard ni par appétence pour le raffinement français.

L'engouement portait, et porte encore, sur toutes les nouveautés venues d'un pays à l'avant-garde des idées ou à la pointe de la création : surréalisme, existentialisme, postimpressionnisme, structuralisme, nouvelle école historique, sociologie, philosophie, orientalisme, etc. Les écrivains, les penseurs, les savants, les artistes placent toujours la France parmi les nations qui comptent. Leurs œuvres sont même parfois plus connues ou appréciées à l'étranger qu'en France.

Autre motif, et non le moindre, de la francophilie : le combat pour des valeurs supérieures, nobles. Cette mission haute et permanente donne le sentiment que la France incarne pour l'éternité quelque chose qui la dépasse. Et cela dure depuis quinze siècles.

L'histoire multiséculaire de l'« Hexagone » en témoigne : fille aînée de l'Église depuis le baptême de Clovis en 496, patrie des droits de l'homme depuis 1789, cette double appellation explique et traduit l'universalité de la France. D'un côté, la France catholique, celle du Roi Très Chrétien et de « Dieu le veut », fidèle au Saint-Siège, portant l'Évangile du Christ à travers le monde, première nation missionnaire au XIX<sup>e</sup> siècle, institutrice de la foi des peuples païens, donatrice de hautes figures de spiritualité, et productrice de pensées théologiques à Vatican II. Et, de l'autre côté, la France révolutionnaire, celle de « *la République nous appelle* » et des soldats de l'an II, propageant ses

idées par toute l'Europe, annonçant au monde l'évangile des droits de l'homme, faisant la « guerre aux tyrans » au son de *la Marseillaise*, et, par la voix de Danton, proclamant même à la face de l'univers la liberté universelle !

Cette double image alimente la conviction, si profondément enracinée dans la culture française, que les actions de la France, au cours du temps, revêtent une signification pour l'humanité tout entière. Ce fut jadis l'épopée des Croisades, l'évangélisation, l'œuvre scolaire, hospitalière et caritative. C'était naguère la promotion des droits de l'homme, l'émancipation des peuples, le respect du droit international. C'est aujourd'hui la solidarité envers le tiers-monde, la coopération, le dialogue des cultures, le devoir d'assistance humanitaire. C'est toujours « une compassion tendre et active pour tous les maux qui affligent l'espèce humaine » (Diderot), « un noble et sublime enthousiasme qui se tourmente des peines des autres et du besoin de les soulager » (Condorcet). Tel est le vrai visage de la France. Une France terre d'accueil, d'asile et d'adoption. Une France altruiste, généreuse, secourable.

Même si elle n'a plus la richesse et la puissance d'antan, la France doit rester fidèle à cette vocation à l'universel. Clemenceau l'avait dit, le 11 novembre 1918, jour de la victoire : « La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat du droit, sera toujours le soldat de l'idéal ». Même si, comme l'observe Albert Salon, « tous ses grands desseins ont toujours coûté "de l'or et du sang" et valu plus de reproches que de louanges ».

Enfin, il y a la langue française. Celle-ci n'est plus perçue, dans les anciennes colonies, comme la langue des maîtres, le synonyme de domination, de défaite et d'humiliation. Au contraire, elle fut vite considérée comme une richesse arrachée au colonialisme, un « butin de guerre », selon Kateb Yacine. Ailleurs, elle passe encore et toujours pour la langue des bons sentiments et du beau langage, quelque chose de raffiné, de cultivé, de chic, qui s'oppose au côté utilitaire de la langue mondialement dominante.

Le français symbolise l'humanisme, celui de la Déclaration des droits de 1789, de la Déclaration universelle que rédigea René Cassin

pour l'ONU en 1945, et de Montaigne, pour qui « tout homme porte en lui un exemplaire de l'humaine condition ». Il véhicule une culture faite d'indépendance, de liberté et de démocratie, tout empli de l'esprit des Lumières, de l'idéal de la République, des exigences de la raison universelle, de quelques droits imprescriptibles, inaliénables et sacrés. Bref, une haute idée de l'homme, « la seule querelle qui vaille » (de Gaulle).

C'est ainsi que l'influence de cette culture, d'Anatole France en particulier, marque deux grands écrivains du Viêt Nam : Vuong Hong Sen et Nguyen Van Tran. Et, lorsqu'ils s'affranchissent du dogme communiste, les intellectuels vietnamiens recourent à nos maîtres mots, tels « rationalisme » ou « le donné et l'acquis » chez Ngyen Kien Giang, « consensus » et « tolérance » chez Hoang Minh Chinh. C'est un état d'esprit et une façon de penser que les Vietnamiens empruntent à la langue française, qui, même sans être parlée, est « dans la tête ». Nguyen Huu Tan Duc admire cette « langue de l'équilibre et de la sagesse, de la raison et de l'esprit critique, et aussi d'une certaine lucidité ironique ».

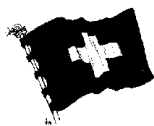
La langue française, les œuvres de l'esprit, les idées libérales et humanistes, le rayonnement de Paris, les beautés de la « douce France », un certain art de vivre : à tous ces titres, notre pays s'est acquis l'estime des nations, l'amitié des peuples, l'attachement des cœurs.

Au moment où le Liban retrouve sa place éminente au sein de la Francophonie, on aura à l'esprit ces propos de son ancien président de la République, Charles Hélou, qui témoignait de l'amour de la France : « C'est parce que la Francophonie consacre et illustre les valeurs les plus hautes, celles qui libèrent, celles qui élèvent et rapprochent les membres de la grande famille humaniste, qu'une France secrète vit au cœur d'une multitude d'hommes qui ne sont pas français. »

**Alfred GILDER\***

---

\* Conseiller de l'AIMF (Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones), auteur de *Et si l'on parlait français ?* (Le Cherche Midi Éditeur, 1993), Alfred Gilder termine actuellement un *Dictionnaire de francisation des anglicismes*. Cet ouvrage très complet (8 000 entrées) paraîtra, au printemps 1999, au Cherche Midi Éditeur.



## LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

Pour bien comprendre le sens de la Société jurassienne d'émulation, il convient de faire un bref rappel historique. L'évêché de Bâle, ensemble de territoires dépendant de l'autorité temporelle du prince-évêque, était un État autonome du Saint Empire romain germanique. Cette autonomie a duré huit siècles, soit de l'an 999 jusqu'à l'occupation du pays par les soldats de la Révolution française, le 30 avril 1792. À la chute de Napoléon, le territoire jurassien — que l'Autriche avait provisoirement sous sa garde — était redevenu libre. C'est le congrès de Vienne, en 1815, qui décida de son sort, en le rattachant au canton germanophone de Berne, sans consultation de la population, en majorité francophone. Là est l'origine de la « Question jurassienne ».

La fondation de la Société jurassienne d'émulation à Porrentruy, le 11 février 1847, avait pour objectif principal de maintenir l'identité jurassienne. L'article 2 des statuts, révisés en 1915, définissait les objectifs de l'association de la manière suivante :

*« Encourager et propager dans le Jura bernois l'étude et la culture des lettres, des sciences et des arts.*

*Elle s'occupe en particulier de la conservation des monuments historiques et de tout ce qui a trait à l'histoire du Jura.*

*Elle s'intéresse à la prospérité des établissements scientifiques du Jura bernois et les soutient de son mieux.*

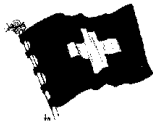
*De même, elle discute les questions d'intérêt public général.*

*Enfin, elle travaille à la défense de la langue française et des traditions jurassiennes. »*

Le dernier de ces objectifs constituait une réplique aux tentatives de germanisation du Jura par l'immigration et l'école bernoises au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Une crise politique de grande ampleur se produisit en 1947 à cause de l'affaire Möckli, de caractère linguistique. En effet, le refus des autorités bernoises de confier le département des Travaux publics à M. Möckli, sous le prétexte qu'il était de langue française, marque le début d'un long processus politico-juridique, qui aboutit au plébiscite d'autodétermination du 23 juin 1974 et au vote organisé à la demande de la population du sud du





Jura le 16 mars 1975. Dès lors, les trois districts du nord du Jura formeront un canton suisse, tandis que les trois districts du Sud resteront au sein du canton de Berne. Le district germanophone de Laufon, quant à lui, rejoindra ultérieurement le canton de Bâle-Campagne.

À la veille du plébiscite du 23 juin 1974, la Société jurassienne d'émulation réaffirma son rôle de gardienne du patrimoine historique et culturel du Jura — la lutte politique étant principalement le fait du mouvement séparatiste, le Rassemblement jurassien. C'est ainsi que fut modifié, le 22 mai 1976, l'article 2 des statuts, qui a la teneur suivante :

*« L'Émulation maintient l'unité culturelle du peuple jurassien dans un esprit de fraternité.*

*Elle traite les questions d'intérêt général relatives au peuple jurassien, dont elle défend le patrimoine.*

*Elle travaille au rayonnement intellectuel du peuple jurassien et aide à faire connaître son histoire.*

*Elle protège et défend la langue française. »*

À l'heure actuelle, l'Émulation comprend dix-sept sections, dont sept dans le Jura, ainsi qu'à Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion et Zurich. Au 1<sup>er</sup> janvier 1998, elle comptait 2 253 membres. Un certain nombre d'entre eux participent aux activités des cercles d'études historiques, d'études scientifiques, d'archéologie, de mathématiques et de physique.

Deux historiens, MM. François Kohler et Claude Hauser, estiment avec raison que, dans un monde de plus en plus uniformisé, cette association culturelle répond à un véritable besoin d'identité et d'enracinement <sup>(1)</sup>. Créée au milieu du siècle dernier pour être la gardienne de l'âme du Jura, de sa langue et de sa culture, la Société jurassienne d'émulation conserve sans conteste ce rôle après la partition de son territoire en deux entités politiques.

**Étienne BOURGNON**  
*Cercle François-Seydoux*

---

(1) « L'Émulation dans quelques-unes de ses œuvres (1947-1997) » in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1997, page 60.

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

Le Club de la grammaire de Genève a invité notre correspondant en Suisse, **M. Étienne Bourgnon**, pour écouter sa conférence « Pourquoi faut-il défendre la langue française ? ».

- Le secrétaire général de la Francophonie, **M. Boutros Boutros-Ghali**, au cours d'une visite officielle en Suisse, a discuté avec le président de la Confédération, **M. Flavio Cotti**, notamment des priorités de la **Suisse** en ce domaine et du rôle de Genève comme ville internationale. La veille, au Club de la presse de Genève, il avait déclaré que la Francophonie est parfaitement équipée pour réveiller le dialogue Nord-Sud.

- **W + B\***, la revue bimestrielle internationale éditée par la Commu-nauté française de Belgique et la Région wallonne, consacre son numéro 64 (juillet-août 1998) à la poésie.

\* Avenue Louise 65, Bte 9, B - 1050 Bruxelles, tél. : 32 2 535 67 11, téléc. : 32 2 535 67 67.

- L'Agence intergouvernementale de la Francophonie met l'accent, dans le numéro 5 (septembre 1998) de son *Journal*, sur **les médias comme soutien à l'enseignement du français**, tandis que le numéro suivant est consacré à l'énergie et à l'environnement.

- Le 15<sup>e</sup> Festival international des francophonies en Limousin s'est tenu dans trente communes de cette région, du 24 septembre au 4 octobre 1998.

- Le 3 octobre, l'Espace Vianey Bercy à Paris - 12<sup>e</sup> a accueilli la **Journée mondiale de la traduction** (thème : « Le profession-nalisme »). Société française des traducteurs, 22, rue des Martyrs, 75009 Paris, tél. : 01 48 78 43 32, téléc. : 01 44 53 01 14, mél. : sft@sft.fr

- *Courrier international* (1<sup>er</sup> au 7 octobre) a publié un article amusant sur « **Les ravages du franco-américain** ». Après avoir démontré

que les mots français utilisés par les Américains n'ont pas le même sens pour les Français — et inversement, les mots anglais que nous utilisons ne seraient pas compris par les anglophones —, l'auteur affirme : « L' "anglais" que parlent la plupart des Français est un sabir étrange qui ressemble à l'anglais, mais qui passerait pour du chinois aux yeux de n'importe quel natif de ce côté-ci de l'Atlantique. »

- Le 14 octobre, **S.E. Jacques Viot**, président de l'Alliance française, a organisé un colloque, à la Fondation Singer-Polignac, sur le thème « La langue française à la croisée des chemins. De nouvelles missions pour l'Alliance française. » Parmi les nombreux exposés fort intéressants, signalons ceux de **MM. Marceau Long** (« La langue française dans le domaine du droit »), **Jacques Rigaud**, administrateur de DLF, (« Langue et culture »), **Nicolas Seydoux** (« Le cinéma et la langue française ») ; et ceux des présidents de l'Alliance française de **Belgique, du Brésil et des États-Unis**.

- « **Wallonie-Bruxelles, une histoire francophone** » était le sujet traité par **S.E. Charles Houard**, délégué général de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles, le 20 octobre 1998, à l'occasion du 986<sup>e</sup> déjeuner de la Société de géographie humaine de Paris.

- « **Les relations franco-roumaines** » ont été le sujet d'étude de l'observatoire des relations internationales, du développe-ment et de la Francophonie de l'université Paris V, le 26 octobre. Cette journée, introduite par le professeur Huguette Méau-Lautour, doyen de la faculté de droit, était présidée par l'ancien ministre Jacques Augarde.

- Alors que **l'enjeu du « marché mondial des élites »** représente 130 milliards de francs, les

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

universités anglo-saxonnes dominant en ce domaine (même à Montréal). La France ne reçoit que 130 000 étrangers sur 2 millions d'étudiants. Les causes avancées sont une politique très restrictive des visas (maintes fois dénoncée d'ailleurs par les institutions de la Francophonie), la sclérose du système universitaire français et le déclin de la langue française dans le monde — lié à des questions budgétaires surtout. *Le Figaro* (7-8 novembre 1998) et *Le Point* s'en font l'écho.

- L'assemblée générale de l'**AFAL** (Association francophone d'amitié et de liaison) s'est tenue, comme chaque année, à l'Alliance française, le 17 novembre 1998, sous la présidence de M. Jacques Godfrain.

- Du 21 au 26 novembre, à Bamako (Mali), l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française a consacré ses 30<sup>es</sup> Assises aux « relations entre la presse écrite et audiovisuelle et les pouvoirs publics ».

- L'**ADEL**F (Association des écrivains de langue française) vient de faire paraître le numéro 23 de sa revue *Lettres et cultures de langue française* ; il est particulièrement consacré à la **littérature belge de langue française** ; il poursuit son analyse de la littérature féminine et évoque les prix littéraires de l'association, remis par son président, le professeur Edmond Jouve, au palais du Luxembourg.  
ADELF, 14, rue Broussais, 75014 Paris, tél. : 01 43 21 95 99 ; téléc. : 01 43 20 12 22.

- La **conférence ministérielle de la Francophonie** s'est tenue à **Bucarest**, le 4 et le 5 décembre.

- Le **PEN Club** français vient de créer un nouveau prix, intitulé « Mandat pour la liberté », qui a été décerné, le 8 décembre, à

Abdouraham A. Waberi, « écrivain francophone, dont l'action pour la tolérance [a été] dûment reconnue ». On ne peut faire acte de candidature ; le jury, choisi au sein du comité français du PEN Club, était présidé par **Jean Orizet**.

PEN Club français, 8, rue François-Miron, 75004 Paris, tél. : 01 42 77 37 87, téléc. : 01 42 78 64 87.

- L'Assemblée nationale vient de publier les actes du colloque « Ancienne nation, nouveaux réseaux », qui s'était tenu le 27 février 1998.

Renseignements : Hôtel de Lassay, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 40 63 50 00.

- **Stève Gentili**, président international du Forum francophone des affaires, a été élu **président de la BRED**, la plus importante des Banques populaires.

- Le numéro 23 de *Liens francophones* nous propose d'abord un entretien avec Charles Josselin, **ministre de la Coopération et de la Francophonie**, qui précise la manière dont il compte associer et servir ces deux ambitions — thème qu'il avait esquissé lorsqu'il avait été invité par le Cercle Richelieu-Senghor de Paris. Le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali donne, dans ce même numéro, sa vision de la Francophonie — beaucoup moins polémique que certains le souhaiteraient peut-être, mais nettement plus pragmatique et probablement efficace, de ce fait. Son action, commencée en ce sens, paraît justifier cette assertion.

- Pour l'Agence universitaire de la Francophonie — nouvelle appellation de l'AUPELF-UREF — deux nouvelles importantes émergent d'abord : — le **Répertoire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche**

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

membres de l'AUF (1 763 pages... pour moins de 200 F) vient de paraître dans sa mise à jour 1998-1999. Sous peu, il sera disponible sur Internet (de même que les autres répertoires de l'organisation) à l'adresse suivante : [www.aupelf-uref.org/repertoires](http://www.aupelf-uref.org/repertoires). Corrections éventuelles et mise à jour instantanées seront donc un fait acquis ;

— un communiqué de presse du 19 novembre nous apprend que le conseil d'administration de l'Agence, réuni à Montréal et à Ottawa les 16, 17 et 18 novembre, a notamment renouvelé pour quatre ans le mandat du recteur **Michel Guillou à la tête de l'exécutif de l'AUF**.

— Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) demeurent sujet de préoccupation active de l'Agence, qui poursuit sa mise en place de l'Université virtuelle francophone et a organisé, le 7 octobre dernier, une table ronde sur ce sujet, lors de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur qui s'est tenue à l'Unesco du 5 au 9 octobre.

— Enfin, l'AUF lance un nouveau trimestriel : **Cahiers d'études et de recherches francophones : Langues**, couvrant les différents domaines de l'étude du langage et faisant appel à des contributions de chercheurs du monde entier. Un site Internet nous est promis, ainsi qu'un espace d'échanges et de discussion. Seule ombre au tableau, le numéro coûte 150 F dans les pays du Nord et 80 F dans ceux du Sud...

Rédacteurs en chef : Anne Reboul et Laurent Romary.

Abonnement : Éditions John Libbey Eurotex,

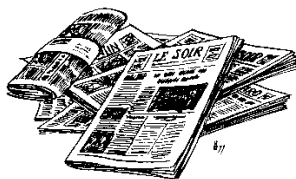
127, avenue de la République, 92120 Montrouge, tél. : 01 46 73 06 60, téléc. : 01 40 84 09 99, mél. : [marketing@jle.com](mailto:marketing@jle.com)

• Du **27 au 31 janvier 1999**, à la grande halle de La Villette, **Expolangues**, Salon des langues et des échanges internationaux, aura pour thème la **langue française**.

• *La Lettre d'information* du ministère de la Culture du 4 novembre annonce les « Dix jours pour célébrer le **français comme on l'aime** », qui auront lieu du **13 au 21 mars 1999**.

DGLF : 1, rue de la Manutention, 75116 Paris, tél. : 01 40 69 12 72, téléc. : 01 40 69 12 80.

• Le **Salon international du livre et de la presse à Genève** aura lieu du **14 au 18 avril 1999**.



## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

#### Les emplois recommandés ou déconseillés\*

**INITIER** (*ti* se prononce *ci*) v. tr. (se conjugue comme *crier*) XIV<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *initiare*, « initier, instruire ; commencer ».

**1.** ANTIQ. Admettre à la connaissance de mystères religieux et à la célébration du culte sacré. *Ceux qui n'étaient pas initiés aux mystères ne pouvaient assister à certains sacrifices.*

Par ext. *Initier aux mystères de la Foi, de la religion. Initier quelqu'un à une société secrète* ou, absolt., *initier.*

**2.** Mettre au fait d'usages, de pratiques qu'on ignore ; instruire de ce qui reste ignoré du plus grand nombre. *Être initié aux usages d'un pays, d'une catégorie sociale, d'une profession. Initier quelqu'un dans une affaire* (vieilli), *à une affaire.*

Spécialt. *Initier quelqu'un à l'amour.*

**3.** Inculquer les rudiments d'une discipline, donner les premiers éléments d'un art, d'une science, d'une technique. *Initier un enfant au latin et au grec. Il fut initié très tôt aux mathématiques.*

Pron. *S'initier à la finance. S'initier à la pratique d'un sport.*

**4.** SC. Amorcer, engager, mettre en œuvre la phase initiale d'un processus. *Initier une réaction chimique.*

Les dictionnaires d'ancien français attestent l'existence du mot *inition*, *inicion*, du latin *initium*, au sens de « commencement », employé par Jean de Meung, Froissart, etc. Le verbe *initier*, du latin *initiare*, est de même attesté au XVI<sup>e</sup> siècle, notamment chez Rabelais : « Quartiers [de lune]... croissans, initians... » On en retrouve un exemple isolé chez Chateaubriand : « Pierre initia la papauté. » Cet emploi se retrouve dans toutes les langues latines, et n'est pas en soi condamnable. Toutefois il se répand abusivement dans les textes politiques, administratifs, journalistiques, alors que le français dispose de verbes ou de locutions tels que *commencer*, *inaugurer*, *engager*, *entreprendre*, *lancer*, *être à l'origine de*, mieux adaptés à traduire les diverses nuances de la même idée.

---

\* Extraits du fascicule INCORRECTION à INSTALLER (27 juin 1998) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

## À PROPOS D'ENVELOPPE

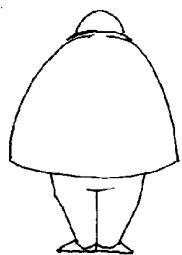
Dans un numéro du *Figaro*, notre président Jean Dutourd critiquait l'emploi de *préparer une enveloppe* pour dire « affecter un budget à quelque chose ». Il se demandait d'où venait cette expression.

Il remarquait que le mot *enveloppe* avait, en matière financière, quelque consonance furtive et louche, ne convenant pas à la rigueur que tout un chacun croit pouvoir attendre d'un budget public.

Je ne me souviens pas d'avoir entendu l'expression rebutée, mais souvent, en revanche, celle d'*enveloppe budgétaire*, d'où dérive la première, un peu abusivement. J'imagine que la seconde, qui ne me paraît en rien condamnable, a été pour la première fois formulée par des ingénieurs, que leur formation rend familiers du langage mathématique.

Or, le terme d'*enveloppe* appartient aussi à ce langage, mais sans la moindre connotation de douteuse manigance. On le trouve dans le Grand Robert avec la définition suivante : « *Géométrie* : *courbe (ou surface) fixe à laquelle une courbe (ou surface) mobile reste toujours tangente.* »

Définition imparfaite d'ailleurs : à *courbe mobile*, un matheux eût, ce me semble, préféré *famille de courbes*, cette formulation étant plus générale, car n'appelant ni la mobilité ni, surtout, l'indéformabilité, implicitement contenue dans l'idée de mobilité : le mobile indéformable de la Mécanique rationnelle.



PERSONNE "ENVELOPPÉE"

L'enveloppe (dite *enveloppante* du temps de Littré) est donc la courbe à quoi restent toujours tangentes d'autres courbes, de forme variable mais répondant à une définition commune (dites *enveloppées* par Littré). Le terme d'*enveloppe* contient ici la double notion de limite d'un domaine dont on ne peut sortir, mais de liberté dans le choix des paramètres définissant la forme de l'*enveloppée*.

En retenant cette acception, l'expression *enveloppe budgétaire* met l'accent sur la faculté laissée au gestionnaire de répartir ses dépenses, de diverses natures, comme il l'entend, pourvu que leur total ne dépasse pas une limite fixée. Au lieu que le mot *budget*, employé isolément, évoque, pour peu qu'on ait quelque pratique de gestion, une grande rigidité dans la répartition des dépenses par compartiments, souvent préjudiciable à une conduite efficace des opérations.

Il s'agit certes d'une nuance, mais la richesse d'une langue ne réside-t-elle pas dans la faculté d'exprimer les nuances ? Surtout quand l'ajout d'un seul mot y pourvoit.

Le malheur est que les nuances échappent souvent aux bavards de la télévision. S'ils ajoutent des mots, c'est au petit bonheur et pour faire joli. Ils grossissent ainsi la somme des paroles inutiles proférées depuis la naissance de l'humanité. Comme si elle n'était pas déjà considérable.

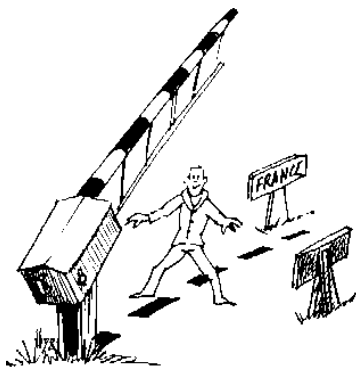
**Philippe OBLIN**

La date d'échéance de votre  
abonnement  
est inscrite sur l'étiquette de  
routage de votre revue.  
Vérifiez-la,  
avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que  
vous aurez à cœur,  
nous l'espérons,  
de renouveler votre adhésion et  
votre abonnement.

## REMETTONS LES MOTS À LEUR PLACE

L'usage répété de certains mots dans le langage courant finit par leur faire attribuer un sens étranger, voire opposé, à leur sens premier.

Ainsi en est-il du mot *immigré*. Le phénomène des migrations est celui des populations qui, pour des motifs divers, quittent leur pays d'origine pour aller s'établir ailleurs. Il y a *émigration* ou *immigration* selon qu'on se place du côté du pays de départ ou de celui d'arrivée. Mais la question de l'immigration occupe une telle place dans notre actualité qu'on en est arrivé à oublier le premier de ces deux mots. On dira ainsi que « les habitants de tel pays immigrerent vers tel autre », ce qui est un contresens : quand on quitte son pays on est un *émigré* ; arrivé à destination, on devient un *immigré*. Il semble qu'on ait perdu de vue cette distinction en raison du caractère unilatéral du problème tel qu'il se pose chez nous.



Autre exemple, lié celui-là à l'actualité non plus démographique mais économique : on a pris l'habitude de qualifier uniformément de *consommateur* celui qui achète un bien quelle qu'en soit la nature. Or, selon les règles de la science économique, il convient de distinguer les biens de consommation, qui disparaissent par le premier usage, des biens d'équipement, qui sont d'un usage permanent. Si donc l'on peut consommer des aliments, des boissons ou des combustibles, il est impossible d'en faire autant s'agissant d'une automobile, d'un appareil photographique, d'un vêtement ou de l'instrument d'un service public. C'est pourtant ce que suggère l'usage généralisé signalé plus haut. Pourquoi ne pas parler simplement d'*acheteurs*, d'*usagers*, d'*abonnés* ou tout bonnement de *clients* ? Tout vaudrait mieux que cette appellation unique, le plus souvent impropre.



Dernier cas : on parle à tout propos d'*instances*, dirigeantes, supérieures ou autres (*DLF* l'a signalé depuis longtemps, bien des fois). Or, en réalité, *instance* signifie « démarche ou litige » : une instance est pendante devant un tribunal (d'instance ou de grande instance selon le cas) ; et c'est à tort qu'on en a fait un synonyme d'*organisme*. Encore un détournement de sens.

Selon Boileau, Malherbe « *d'un mot mis à sa place enseigne le pouvoir* ». Il serait sage de suivre son conseil et de remettre tous nos mots à leur place.

**Charles DONAUDY**  
*Section de Marseille*

---

### TRAVAUX TERMINOLOGIQUES

*La Commission générale de terminologie et de néologie a publié au Journal officiel le Vocabulaire économique et financier (14 août 1998) et le Vocabulaire de l'informatique (10 octobre 1998). Voici, extraits de ces listes\*, quelques termes à utiliser.*

AIMANTIN (pour *magnet*) : Objet décoratif aimanté.

COGRIFFAGE, synonyme : ALLIANCE DE MARQUES (pour *cobranding*) : Alliance entre marques commerciales.

DÉFAISANCE (pour *defeasance*) : Opération ayant pour but d'améliorer le bilan d'une entreprise en se défaisant, sur une entité distincte, d'actifs considérés comme compromis en tout ou partie.

AMORCE (pour *boot*) : Programme nécessaire à la mise en marche d'un ordinateur, et exécuté à chaque mise sous-tension ou RÉINITIALISATION (pour *reset [to]*).

AGENDA ÉLECTRONIQUE (pour *organizer*) : 1. Logiciel pour la gestion de données personnelles telles que rendez-vous, adresses, etc.  
2. Par ext., ordinateur de poche remplissant essentiellement cette fonction.

---

\* Disponibles à la Délégation générale à la langue française, 1, rue de la Manutention, 75116 Paris, tél. : 01 40 69 12 00, téléc. : 01 40 69 12 80, mél. : dglf@culture.fr et site : <http://dglf.culture.fr>

## TASSE DE THÉ ET USINE À GAZ RAS-LE-BOL ET J'EN AI MARRE

Il ne s'écoule pas de jour que l'on n'entende utiliser des expressions banalisées telles que **ce n'est pas ma tasse de thé** (encore que la mode passe) ou encore **usine à gaz**. On fait allusion à l'un des orgueils encombrants de l'industrie du XIX<sup>e</sup> siècle.



Mais a-t-on bien connu ces installations qui permettaient de transformer en un gaz maniable un matériau solide, lourd et salissant ? Le gaz à tous les étages ! Quel progrès pour l'habitat urbain ! Bien entendu, la présence, à forte teneur, de monoxyde de carbone dans le gaz de ville devait être à l'origine de nombreux accidents et suicides. Mais ce qui retient l'attention c'est à la fois l'expression qui sonne bien et l'allure de l'installation avec force tuyauteries apparemment inutiles (tandis qu'à Beaubourg... ). En matière de complication, on a fait mieux depuis, avec les réacteurs nucléaires ou avec l'enchevêtrement des lois et règlements.

Déjà, dans la *Critique de l'École des femmes*, Molière fustigeait les petits marquis, à court d'argumentation, lançant avec prétention des « tartes à la crème », se croyant définitifs.

Deux autres expressions font florès, même dans le discours élaboré de personnes fort dignes : *j'en ai marre* et *ras-le-bol*. L'argot s'insinue ainsi dans la belle langue. En réalité, il s'agit de retours et d'échanges. C'est en 1896 qu'apparut **en avoir marre**, au sens d'« en avoir assez », substantif déverbal de *se marrir*, c'est-à-dire « s'affliger ». Né à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, *marrir* en était le participe passé. Il s'agissait d'une très ancienne souche de mots avec le francique *\*marrjan* et le gotique *fâcher*, d'où l'ancien provençal *marrir* et l'italien *smarrire*, « égarer ». L'adjectif survit en provençal

au sens de « mauvais ». De son côté, *se marrer*, qui était d'abord de l'argot au sens de « s'ennuyer » (1886), prit, par antiphrase, la signification inverse de « se tordre de rire » (vers 1920), et se fit peu à peu admettre dans le langage familier. N'est-ce pas *marrant* de constater cette évolution ?

**Ras-le-bol** est imagé : on comprend qu'à force de recevoir des informations et des désinformations contradictoires le cerveau est saturé, comme un saladier qui déborde de feuilles de laitue. L'image est conforme au sens du latin tardif *testa*, qui a supplanté *caput*, « coquille d'huître, pot, carafe, réchaud... ». En allemand, *Kopf* possède le même double sens de « tête » et de « coupe ». Le langage familier parle de mal au *crâne*, au *carafon*, au *ciboulot* (réminiscence du grec *kephalê*, « tête »).

Mais quel est ce *bol* ? C'est une francisation tardive (1800) de l'anglais *bowl* — on parlait de *bol de ponche*. Chère aux clients des crêperies, *bolée*, qui s'accorde bien au cidre, ne fut lancée qu'en 1892 (Jules Claretie). Et *bowl* lui-même se rattache, en raison de la forme arrondie de ce récipient, à l'anglo-saxon *bolla*, tributaire du teutonique *\*bu-*, degré faible de *\*beul*, « gonfler ».

En cette époque où les *circenses* occupant la plèbe sont à base de ballon rond, nous reprochera-t-on d'être (trop) gonflé ?

**Pierre DELAVEAU**  
*Cercle Ambroise-Paré*

Cadeau de bienvenue !  
À tout nouvel adhérent sera offert un  
**abonnement d'un an,**  
pour la personne de son choix.

## PACTOLE

Cent millions de francs, dix milliards de centimes : le Loto nous propose souvent *le pactole*. Avec ça, la vie s'annonce comme un long fleuve tranquille. Et ce n'est pas qu'une image. *Pactole* est un fleuve, un dieu-fleuve de la mythologie, situé en Asie Mineure, entre la mer Égée et le Pont-Euxin (la mer Noire).

Ce fabuleux cours d'eau roule des pépites d'or. Il doit cette étrange propriété au roi Midas. Un jour, ce souverain phrygien rend un service à Dionysos. Le dieu lui propose d'exaucer un vœu. Imprudent, le roi lance : « Fais en sorte que tout ce que j'aurai touché de mon corps soit converti en or. » Accord conclu, et le voilà qui manque de mourir de faim. En effet, à peine met-il la main sur un morceau de pain que celui-ci devient lingot d'or, immangeable. Le moindre rafraîchissement se transforme en bloc précieux dans son verre, imbuvable.

Le malheureux Midas demande grâce. Dionysos a pitié de lui et lui promet d'annuler la funeste faveur s'il se rend à la source du fleuve qui arrose sa capitale : « Mets ta tête sous la source écumante, à l'endroit où le flot jaillit le plus abondant ; lave ton corps et du même coup efface ta faute. » Et ça marche : la vertu de l'or passe de l'homme dans le fleuve.

Si vous voulez vérifier, c'est au bout du monde, mais notez toujours, on ne sait jamais : le Pactole roule ses pépites en Phrygie, en Asie Mineure. Comment payer le voyage ? Avec les gains au Loto, bien sûr...

**Patrice LOUIS**

*Cercle des journalistes*

## AUTOPSIE

Je puis vous faire l'autopsie du mot, mais me sens bien incapable d'en justifier la construction... L'origine se trouve dans deux mots grecs :

AUT(o) servant de préfixe à une multitude de noms avec le sens de « soi-même », comme les Anglais disent « self » (*self-service*) et les Russes « sam » (*samovar*). Par ex. :

- *automobile* : la voiture qui se propulse elle-même (sans l'aide des chevaux d'antan) ;
- *automate* : le pantin qui se meut de lui-même ;
- *autographe* : la signature de l'auteur lui-même ;
- *autodidacte* : celui qui s'instruit lui-même, sans maître ;



et OPSIE, qui signifie « la vue », racine que l'on retrouve dans *optique*.

Vous avez pensé : « *Autopsie*, “voir par soi-même, de ses propres yeux”, quel rapport avec la méthode qu'implique le mot ? » Et vous avez raison. Il n'y a aucun rapport. C'est un cas parmi d'autres donnant l'exemple d'une impropriété de termes, une des incorrections notoires, disons inepties, de la langue française.

L'anglais, lui, n'est pas fautif en la matière, qui exprime *autopsie* par la locution latine *post mortem*, « examen après la mort », ni l'allemand qui dit *Leichenschau*, « exposition du cadavre », ni le russe *vskritié*, « ouverture du corps ». Un peu d'humilité, et considérons la langue française comme une merveille, mais certes pas comme la panacée dans le monde de la communication.

**Bernie de TOURS**

## TRAVAILLER EN S'AMUSANT ?

*Ce travail est un vrai plaisir...* Nous avons probablement tous, un jour ou l'autre, prononcé une phrase de ce type. Il y a pourtant là une sorte d'antithèse, presque une antinomie. Non, je ne me livre pas à l'une de ces plaisanteries faciles, dans le genre : « Le travail, c'est la santé... Ne rien faire, c'est la conserver. » Je suis on ne peut plus sérieux. Car la contradiction existe bel et bien, **du point de vue étymologique** et, considéré sous cet angle strict, le travail ne peut être source de plaisir, de même que le qualificatif de « pénible » s'apparente à une redondance.

Partons du début, donc de l'indo-européen, où nous trouverons *pak*, *pag*, « enfoncer, fixer », qui produira en latin *palus*, « pal », synonyme de *pieu*. Les Romains, qui ne manquaient pas de ressources en matière de cruauté, avaient inventé un instrument de torture à trois pieux, le *tripalium*. De là le verbe *tripaliare*, « torturer au tripalium », devenu en français *travailler*, d'abord transitif : « faire souffrir », que l'on rencontre toujours en ce sens originel dans l'expression moderne *travailler au corps*, c'est-à-dire « malmener, faire subir des sévices » et, sous une forme similaire, dans *cette question me travaille*, équivalent de « me tracasse, me tourmente » ; puis intransitif : « souffrir ». L'érosion sémantique aidant, la signification première s'estompe au profit de « peiner, se donner du mal pour effectuer une besogne ». L'atténuation se poursuivant, on en arrive simplement à « faire un effort », puis « accomplir une tâche », d'où les notions de tourment, de peine sont éliminées, avec évolution vers la conception de noblesse dans l'acte. C'est cependant ce sens propre de douleur que nous évoquons en parlant d'une « femme en travail » à propos de celle qui s'apprête à accoucher ; lorsque « le travail a commencé », ce qui s'interprète à tort par « l'organisme est en plein effort », on exprime en réalité cette même idée de la souffrance. Et quand le médecin dit : « Nous allons la mettre dans la salle de travail », c'est un peu comme s'il annonçait : *Nous allons l'envoyer dans la chambre des supplices !*

**Jacques PÉPIN**

## NOUVELLE QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Je viens de lire dans un hebdomadaire bordelais un article étonnant sur l'expression *ne... pas que*. Quelle fut ma stupéfaction d'apprendre que les deux tournures *il n'y a que lui* et *il n'y a pas que lui* étaient strictement synonymes ! Mieux encore, la deuxième tournure est qualifiée par l'auteur d'incorrecte et l'utiliser est une « faute majeure ». Je me suis alors demandé ce que comprendrait le père d'un enfant à qui un commerçant dirait : « On a brisé ma vitrine, il n'y avait que votre fils » ou « On a brisé ma vitrine, il n'y avait pas que votre fils ». Si j'étais le père, je préférerais la deuxième tournure, même si l'incident ne me plaît pas. Je me suis donc lancé dans des recherches et je vous livre ici le résultat de celles-ci. Trois auteurs, les plus anciens, donnent raison à l'auteur de l'article ; trois autres, les plus modernes, lui donnent tort.

Les Anciens prennent tous, curieusement, le même exemple :

*Ils ont vu Rome autant qu'ils ont vécu*

*Et ne l'auront vue obéir qu'à son prince.*

(Corneille, *Horace*, III, 6.)



Voltaire estime que Corneille a commis une « faute contre la langue » en écrivant *point*.

La *Grammaire nationale* de Bescherelle, en 1860, précise qu'il s'agit d'une tournure dans laquelle il y a une double ellipse, d'une part celle de *autre chose* ou *autre personne*, d'autre part celle de *pas* dans la locution négative *ne... pas* (comme cela se rencontre dans *je ne sais ; n'ayez crainte...*)<sup>(1)</sup>. Le vers de Corneille signifie alors : *ils ne l'auront vue obéir à personne d'autre qu'à son prince* ou *si ce n'est à son prince*.

Littré écrit : « Construction barbare, bien que fort usitée aujourd'hui. On n'en trouverait pas un seul exemple dans toute la

(1) La parenthèse n'est qu'explicative, et ajoutée par moi.

littérature française avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Grammaticalement, cette construction signifie précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve que le vers de Corneille : *[Ils] ne l'auront point vue obéir qu'à son prince, c'est-à-dire si ce n'est à son prince*. Tel est le sens français et correct de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes et même d'écrivains l'emploient fréquemment dans le sens opposé. » Il explique ensuite que dans cette construction on a simplement supprimé *pas* qui n'est pas obligatoire avec *ne* pour rendre la tournure négative. Il conseille enfin d'utiliser *seul* ou *seulement* pour éviter la confusion.

Mais il y a aujourd'hui une autre tendance. Brunot : « Qu'on rebute ou non ce tour, qu'on le déclare contraire à l'usage académique, soit ! C'est un sentiment, mais il est impossible de ne pas y reconnaître une façon parfaitement logique d'employer *pas* : *il ne fait qu'imiter ; il ne fait pas qu'imiter, il crée*. C'est la plus récente conquête du *pas*. On la lui disputera vainement. »

Grevisse (grammairien belge) : « On peut nier par *pas* ou *point* la restriction marquée par *ne... que*, et il est incontestable que *ne... pas que*, *ne... point que* ont reçu la pleine sanction de l'usage. Cet emploi [...] signalé comme incorrect [...] est, sans conteste, consacré aujourd'hui par le bon usage. » Suit une page entière d'exemples des meilleurs auteurs.

Hanse (autre grammairien belge ; on peut leur faire confiance pour défendre la langue française !) : « *Ne pas que* nie *ne... que*. La négation normale de *il n'y a que vous* est *il n'y a pas que vous*. C'est à tort qu'au nom d'une prétendue logique ou d'un usage classique assez différent on a soutenu avec acharnement que ce tour était incorrect. »

Aujourd'hui, le vers de Corneille voudrait donc dire : Ils l'auront vue obéir non seulement à son prince, mais aussi à d'autres.



Comment expliquer ces positions radicalement opposées ? Il s'agit d'une analyse différente des trois mots *ne... pas que*.

On peut en effet voir dans cette tournure la locution négative *ne... pas* (sous-entendu autre chose ou autre personne), complétée par *que* au sens concessif de *si ce n'est*. En reprenant l'exemple de l'auteur de l'article, on a : *il n'y a pas que lui*, avec le sens de *il n'y a pas une autre personne si ce n'est lui*, ce qui revient effectivement à dire : *il n'y a que lui*. De là, le bon conseil de dire : *il n'est pas le seul*. Cette analyse est celle des Anciens, mais n'est pas nécessairement la bonne.

On peut aussi voir dans cette tournure la locution restrictive bien connue *ne... que*, sur laquelle agit la négation raccourcie *pas* (comme dans : *J'y suis allé, pas mon frère*). L'exemple prend le sens de : *il n'y a pas (négatif) seulement lui (restrictif), il y a donc d'autres personnes que lui*. L'exemple, au positif, serait : *il y a seulement (restrictif) lui*. Cette analyse est celle des Modernes.

Pour ma part, je me range du côté des Modernes pour les raisons suivantes : je fais confiance aux grammairiens modernes, les écrivains font tous de même, le risque de confusion est beaucoup trop grand, les Anciens reconnaissent eux-mêmes que presque tout le monde utilise la deuxième construction au sens négatif, enfin l'analyse des Modernes est parfaitement logique et conforme à la grammaire.

**Philippe LASSERRE**

*Section de Bordeaux*

## ÆCUMÉNIQUE SE PRONONCE AVEC UN É INITIAL

### Règle

La lettre composée (ou ligature) *æ* (majuscule *Æ*) doit se prononcer non pas *eu*, mais *é* dans *æcuménique* et *æcuménisme*. Il en est ainsi dans tous les mots français d'origine grecque ou latine, lorsque cette ligature se trouve devant une consonne.

### Principaux mots comparables

— radical grec *cæl-*, « creux » : *cælacanthe*, *cælentérés*, *cæliaque*, *cælioscopie* ;

— *fætus* : en latin, *fetus* signifie « grossesse », d'où « portée » (d'un animal) ; en bas latin, on a la graphie savante erronée *foetus*, facilitée par le fait que *oe* se prononçait alors *é* ; le français *fætus* est évidemment un emprunt à cette graphie du bas latin ;

— *lac Mæris* ;

— radical grec *æd-*, « gonflement » : *ædème*, *Ædipe* (littéralement « aux pieds enflés ») ;

— *ænologie*, *ænologue* ;

— *Ænone* ;

— *æsophage* ;

— *mont Æta* ;

— *Phæbé* ou *Phébé* ;

— *phænix* ou *phénix* (palmier).

### Étymologie

Le mot français *æcuménique* est un emprunt — fait au plus tard au XVI<sup>e</sup> siècle — au latin ecclésiastique *oecumenicus*. Dans la racine de ce mot, on a le grec *oikos*, qui signifie « habitat, maison », dont est tiré le verbe *oikein*, « habiter », auquel appartient le participe *oikoumenê*, qui, pris comme nom commun, a — dès le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. — le sens de « monde ». Il provient, en effet, de l'expression *gê oikoumenê*, littéralement « la terre habitée ». Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, on trouve en latin impérial le mot *oecumene*, emprunté — avec le même sens — au grec.

La diphtongue latine *oe* est déjà depuis longtemps (depuis le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) réduite dans la prononciation à un simple *é*, mais le latin d'alors veut respecter l'orthographe étymologique autant que faire se peut : *oi* n'était plus possible en latin, car, au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la diphtongue *oi* (ressemblant à celle de l'anglais *boy*) était devenue *oé* ; quant à la prononciation grecque elle-même, le son *oi* de l'époque classique était devenu *oé*, puis — vers le

1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. — *u* (comme dans *cru*), et enfin — à partir du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle — *i*.

Le même mot grec *oikos* a fourni au latin, par emprunt, *oeconomia*, *oeconomicus*, *oeconomus*, que le français a repris : *économie*, *économique*, *économe*. Le mot *écologie*, venu au XIX<sup>e</sup> siècle d'un composé fabriqué en Grande-Bretagne et en Allemagne, contient aussi le grec *oikos*. *Œcuménique* et *œcuménisme* (ce dernier datant de 1927) sont les seuls continuateurs français du grec *oikos* à utiliser aujourd'hui la graphie *œ* au lieu de *é*.

En 1787, le *Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud, commente, à propos de la simplification d'*œconome* en *économe* faite par l'Académie dans son *Dictionnaire* de 1762 : « On a retranché cet *o*, qui ne faisait qu'embarrasser. On aurait dû rendre le même service pour *œcuménique*. » On ne peut qu'approuver Féraud.

### Pourquoi la prononciation vicieuse en *eu* ?

D'abord, il faut remarquer que les mots comportant la diphtongue graphique *œu* sont beaucoup plus nombreux et très fréquents, et ont entraîné la prononciation vicieuse

de *æ* en *eu* : *bœuf*, *chœur*, *cœur*, *mœurs*, *nœud*, *œuf*, *œuvre*, *sœur*, *vœu*, etc.

Ensuite, dans les noms propres d'origine germanique — qui sont de plus en plus répandus — la ligature *æ* correspond au son *eu*. Elle transcrit le *ö* de l'allemand : *Bäcklin*, *Gæbbels*, *Gæring*, *Gæthe*, *Kænig*, *Schænbrunn*\*, etc. (il y a aussi le *fæhn*, « vent », le *læss*, « limon »).

Enfin, il faut regarder l'état d'ignorance et de démission dans lequel nous baignons. L'école n'enseigne pas la prononciation, les radios et les télévisions répandent toutes les erreurs, et les dictionnaires eux-mêmes se mettent à céder au tabou de l'« usage » (notion qui valait il y a un siècle dans un monde différent) : dans son édition de 1977, le *Petit Robert* donnait seulement la prononciation correcte, avec *é*, mais, depuis 1993, il indique les deux, avec *é* et avec *eu* !

Ne cédon pas.

Jacques VAISSET

En anglais : *oecumenic*, avec *oe* prononcé *i*.

En allemand : *ökumenisch*, avec *ö* prononcé *eu*.

En italien : *ecumenico*, avec *e* prononcé *é*.

\* NDLR : Aujourd'hui, on écrit *Goebbels*, *Goering* ou *Göring*, *Goethe*, *Schönbrunn*.

## QUAND L'ORTHOTYPOGRAPHIE SE RÉVÈLE INDISPENSABLE

Un échange de courrier avec M. Kerboull, maire de Lannilis (Finistère), nous a permis de proposer au premier magistrat de cette commune bretonne des graphies distinctes d'*Aber[-]Wrac'h* selon la signification précise attribuée à ce nom géographique.

En effet, recoupant les observations que nous avons faites à la lecture de différents ouvrages traitant de la côte des Abers — dite aussi « côte des Légendes », notamment en raison de l'histoire de Tolente, la ville engloutie —, M. Kerboull déplore, à raison, que l'on confonde l'*aber Wrac'h* (ou l'*Aber-Wrac'h*, ou encore l'*Aber-Vrac'h*), estuaire ou rivière, avec le petit port et station balnéaire du même nom, qui appartient à une commune voisine : Landéda.

Dictionnaires, encyclopédies, guides culturels et touristiques n'observent pas une même démarche orthographique au sujet de ces estuaires que l'on nomme, ailleurs, des *rias* : pour les uns, c'est *aber Wrac'h* qui convient ; pour les autres, la graphie correcte est *Aber-Wrac'h*. (Naturellement, les mêmes flottements s'observent pour l'*aber Benoît* et pour l'*aber Ildut*.)

Trois notions, en réalité, sont à distinguer :

a) l'estuaire ; b) la rivière ; c) le port et station balnéaire. À ces trois acceptions devraient alors correspondre respectivement trois graphies.

a) En ce qui concerne l'estuaire, *aber* devrait rester un terme générique, un nom commun sans majuscule, et non relié par un trait d'union au nom propre qui suit : l'*aber Wrac'h* (l'*aber Benoît*, l'*aber Ildut*), à l'image de *pays de Galles*, de *loch Ness*, de *mer Égée*, d'*aiguille du Midi*, de *golfe Juan* (pour le golfe des Alpes-Maritimes, mais la station balnéaire, elle, s'écrit très logiquement : *Golfe-Juan*), de *lac Noir*, de *détroit des Dardanelles*, de *pas de Calais* (le bras de mer, car le département, lui, s'écrit *Pas-de-Calais*, avec les majuscules et les traits d'union que l'on retrouve — à part quelques

exceptions — dans les noms français ou francisés d'entités administratives, politiques et géographiques : la *Basse-Normandie* [au sens de région administrative, donc], *La Roche-sur-Yon*, les *Alpes-de-Haute-Provence* [au sens de département], etc.).

b) Pour établir une distinction souhaitable, il conviendrait d'adopter la version *Aber Wrac'h* (deux majuscules sans trait d'union) pour la rivière.



c) Enfin, pour le port et station balnéaire — qui n'est pas une entité administrative, qui ne constitue pas une commune —, on suivra l'usage constant : pas de majuscule à l'article défini, puisqu'il n'y a pas lieu de mettre cet **écart** de la commune de Landéda sur le même plan que des **communes** comme *Le Havre*, *Le Vésinet*, *Le Mans* ou *La Rochelle*.

C'est pour cette même raison qu'il n'y a pas d'article défini avec majuscule dans *la Défense*, nom d'un quartier d'affaires de Puteaux (Hauts-de-Seine), ni dans *la Plaine-Saint-Denis*, nom d'un quartier de Saint-Denis, commune de la Seine-Saint-Denis. Il ne faut pas se laisser influencer par la majuscule qui figure sur les panneaux indiquant la gare — *La Plaine-Saint-Denis* —, c'est là un usage particulier (cf. *Les Halles*, à Paris, ou *La Muette*, toujours à Paris : deux noms de stations de métro).

En revanche, on conserve la majuscule au *La* de *La Villette*, qui, avant d'être un simple quartier de Paris, fut une commune de banlieue.

Revenons à notre Finistère : toujours pour respecter l'usage quasi constant s'appliquant aux noms de lieux français ou francisés, on mettra un trait d'union : *le port de l'Aber-Wrac'h* (cf. *le tunnel du Mont-Blanc, le square des Buttes-Chaumont*). Car ce n'est plus l'aber Wrac'h lui-même, mais le nom d'une autre entité : commune, hameau, port, station balnéaire...

Ainsi, sans qu'il soit nécessaire d'explicitier à tout moment, des phrases comme « pêchant dans l'aber Wrac'h » ou « pêchant dans l'Aber-Wrac'h » situeront immédiatement — en gros, certes — l'endroit où les pratiquants du sport halieutique s'adonnent à leur métier ou à leur loisir...

*Idem* pour : « Par cette soirée brumeuse, nous étions perdus dans l'aber Wrac'h », ou : « [...] dans l'Aber-Wrac'h.

Comme nous l'avions mentionné succinctement plus haut, on rencontre la graphie avec un *V* : *Vrac'h*, y compris pour l'île qui se trouve à l'entrée de l'aber, non loin du lieu où aurait existé la ville de Tolente, engloutie jadis à l'image d'Ys.

**Jean-Pierre COLIGNON**

*Cercle des journalistes*

### LE SAVIEZ-VOUS ?

À la demande de nombreux lecteurs, et en attendant de pouvoir (question de finances !) vous offrir des fiches cartonnées et détachables, nous tenterons de répondre, sur les quatre pages de notre feuillet central, aux questions qui reviennent le plus souvent. Les amateurs pourront se fabriquer ainsi un petit fichier utile et facile à consulter.

Nous faisons appel à nos lecteurs-grammairiens pour qu'ils nous « concoctent » quelques pages éclairantes sur la concordance des temps ; et à tous nos lecteurs, pour qu'ils nous disent quels sujets ils aimeraient voir figurer, en priorité, dans ces pages.

**Guillemette MOUREN-VERRET**

**LES LIAISONS\*****Liaisons obligatoires**

- entre le nom et l'article : *les (z) esprits, des (z) amis, des (z) hommes* ;
- entre l'adjectif et le nom : *un ancien (n) usage ; de bons (z) amis ; un grand (t) artiste ; le dernier (r) article* ;
- entre l'adjectif numéral et le nom : *dix (z) orateurs ; quatre-vingts (z) élus ; cinq cents (z) élèves ; trente-cinq (c) ans* ;
- entre le pronom, sujet ou objet, et le verbe : *ils (z) écoutent ; je les (z) envoie ; tu leur (r) avoues ; j'en (n) attends les effets* ;
- entre le verbe *est* et le mot qui le suit : *il est (t) aimé ; il est (t) étourdi ; il est (t) en colère* ;
- entre l'adverbe et le mot qui le suit : *bien (n) aimable ; trop (p) étroit ; comment (t) allez-vous ? ; très (z) intéressant* ;
- entre la préposition et le mot qui la suit : *dans (z) une heure ; sans (z) avoir ; dès (z) avant-hier ; chez (z) eux* ;
- dans la plupart des mots composés : *avant(t)-hier ; pot-(t)-au-feu ; vis-(z)-à-vis ; pied(t)-à-terre* ;
- entre le nom au pluriel et l'adjectif ou le complément : *des livres (z) anciens ; les nations (z) étrangères ; les enfants (z) en vacances* ;
- entre le verbe et son complément : *ils vivent (t) à Angers ; ils viennent (t) ensemble ; songez (z) à demain*.
- quand un mot se termine par un *r* et une consonne muette, la liaison se fait généralement avec *r* : *bour(g) animé, rappor(t) exact ; ver(s) huit heures ; ver(t) et or ; cor(ps) à corps ; toujours(s) est-il ; for(t) intéressant*.
- mais quand l'*s* final est la marque du pluriel, la liaison se fait avec cet *s* : *corps (z) et âme ; corps (z) et biens ; des vers (z) harmonieux*.

**Liaisons interdites**

- après la conjonction *et* : *un fils et (é) une fille* ;
- quand un nom se termine par une consonne muette : *un ban(c) ombragé ; un dra(p) ancien ; le lou(p) et l'agneau ; mais suer sang (k) et eau ; long (k) espoir*.
- devant le mot *onze* : *les onze* ;
- devant le *h*, dit *h aspiré* : *les handicapés ; des haricots ; ils sont hors jeu ; il est hors de question ; je me suis heurté ; à tout hasard*.

\* D'après un article publié dans *DLF* (n° 53, mai 1970) et l'entrée « liaison » du *Dictionnaire didactique de la langue française*, de Michel Pougeoise (Armand Colin, 1996).

## À PROPOS DE QUELQUES EXPRESSIONS...

Les nombreuses expressions populaires dont, au cours des siècles, s'est enrichi le français sont assez souvent d'explication difficile, de sorte que les usagers qui en ignorent l'origine risquent d'en déformer le sens.

### Ça fait la rue Michel

Il existe, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris, une rue Michel-Lecomte. Or, à la fin du siècle dernier, celle-ci a donné naissance, dans le monde des cochers, à cette boutade assez médiocre : « Ça fait le compte, comme la rue Michel », réduite ensuite à : « Ça fait la rue Michel ». On peut s'étonner qu'ait survécu un aussi piètre calembour.

### Battre la campagne

L'expression signifie « déraisonner, divaguer » ; *battre* correspondant à « parcourir en tous sens » s'applique ici à l'esprit qui vagabonde. Mais, lorsque le journaliste titre son article en disant que le candidat à la députation « bat la campagne », il rend à l'expression un sens concret assez rarement employé de nos jours.

### Tirer les marrons du feu

*Raton avec sa patte,  
D'une manière délicate,  
Écarte un peu la cendre, et retire les doigts,  
Puis les reporte à plusieurs fois,  
Tire un marron, puis deux, et puis trois en escroque ;  
Et cependant Bertrand les croque ;*

Le rappel de ce passage de la fable « Le Singe et le Chat » de La Fontaine devrait protéger son usager — parfois même un ministre — du contresens qu'il commet en pensant que l'expression *tirer les marrons du feu* fait de l'agent de l'opération son bénéficiaire. En réalité, le chat de la fable court des risques sans profit personnel, puisque c'est le singe qui croque les marrons à mesure que son compère parvient à les soustraire au feu.

**Jean TRIBOUILLARD**



## LES FIGURES DE STYLE

Nous nous proposons dans ces feuillets d'expliquer certaines des nombreuses figures de style autrefois appelées *fleurs de rhétorique*. On les divise classiquement en deux groupes : les figures portant sur les mots, leur sonorité, leur construction dans la phrase, leur sens propre ou figuré, et les figures portant sur l'expression ou figures de pensée.

Nous commençons aujourd'hui par le premier groupe, lui-même subdivisé en figures d'élocution ou de diction, figures de construction et tropes.

### LES FIGURES D'ÉLOCUTION OU DE DICTION

**ALLITÉRATION** n. f. Il s'agit de la répétition, dans une phrase, d'une même sonorité. Elle ne porte que sur les consonnes.

« *Il n'avait pas d'enfer dans le feu de sa forge.* » (Victor Hugo.)

« *Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle ;  
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.* » (Victor Hugo.)

« *Non, il n'est rien que Nanine n'honore.* » (Voltaire.)

REMARQUE : La tautophonie est une allitération exagérée.

« *Le riz tenta le rat, le rat tenté tâta le riz.* » (Littré.)

*Tonton, ton thé t'a-t-il ôté ta toux ?*

**ANNOMINATION** n. f. Il s'agit d'un jeu de mot portant sur l'homophonie entre un nom propre et un nom commun.

« *Je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église.* » (Matthieu, XVI, 18.)

*La corneille sur la racine de la bruyère boit l'eau de la fontaine*  
Molière.

**ANTANACLASE** n. f. Il s'agit de la répétition, dans la même phrase, d'un mot avec un sens différent.

« *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point.* » (Pascal.)

« *Je suis contre les femmes, tout contre.* » (Sacha Guitry.)

*Homme de peine dans la joie cherche fille de joie dans la peine.*

**APOPHONIE** n. f. Il s'agit de la modification de la voyelle dans un mot dont les syllabes ont les mêmes consonnes. Elle peut aussi porter sur plusieurs mots, dans une même phrase.

*Micmac, fric-frac, trictrac.*

*La foule était comme folle.*

*La balle, belle et immobile dans le bol, avait l'air d'une bulle.*

**Philippe LASSERRE**

## AVIS AUX AMATEURS

*Il nous a paru intéressant (et, souhaitons-le, utile) de publier, à l'intention des utilisateurs d'ordinateurs, les principaux codes ANSI permettant d'obtenir les caractères spéciaux non prévus au clavier, notamment les majuscules accentuées. Rappelons la règle : les accents sont obligatoires sur les majuscules d'imprimerie chaque fois qu'ils modifient la prononciation (donc toujours sur E). Pour la même raison, la cédille est indispensable. Ils sont facultatifs lorsqu'ils n'ont pas d'incidence phonétique (sur A, I, O, U). Cependant, depuis quelques années, l'usage se répand de les mettre à toutes les lettres. C'est la méthode que nous appliquons à DLF. Nous donnons ci-dessous les indications destinées aux personnes qui travaillent sur PC, sous Windows. Dans le prochain numéro, nous fournirons les renseignements propres à MacIntosh.*

Pour obtenir un caractère spécial, enfoncez la touche ALT à gauche de la barre d'espace, puis tapez le code, en n'oubliant pas de le faire précéder du zéro. Le caractère apparaît dès que vous relâchez.

0134 †	0135 ‡	0137 ‰	0138 S
0140 Œ	0147 “	0148 ”	0149 •
0150 –	0151 —	0154 s	0156 œ
0159 Ÿ	0161 ¡	0166 †	0167 §
0171 «	0177 ±	0187 »	0188 ”
0189 ‘	0190 ’	0192 À	0194 Â
0198 Æ	0199 Ç	0200 È	0201 É
0202 Ê	0203 Ë	0204 Í	0205 Ì
0206 Î	0207 Ï	0209 Ñ	0212 Ô
0214 Ö	0216 Ø	0217 Ù	0219 Û
0220 Ü	0223 ß	0227 ã	0230 æ
0241 ñ	0247 ÷	0248 ø	0254 p

## CARTON ROUGE AUX COMMENTATEURS

### Les mauvaises langues du Mondial de football

L'emphase, l'audace métaphorique, le lyrisme échevelé (on dirait aujourd'hui *décoiffant*), le crescendo quasi orgasmique de la déclamation sont indissociables du commentaire sportif parlé, dès lors qu'il s'exprime dans l'élan du direct.

Hélas, le temps est perdu des opérateurs spécialisés de la première génération, qui s'efforçaient d'accorder diction et texte, c'est-à-dire de tenir leur langue (entendez maîtriser leur français), sinon leur passion. On a pu moquer un Georges Briquet, et, plus tard, un Léon Zitronne pour leurs envolées d'opéra-comique, mais, du point de vue de l'expression, leurs comptes rendus des Six-Jours, d'une finale de Coupe de France ou de patinage olympique apparaissent aujourd'hui comme des discours d'entrée à l'Académie, comparés à la bouillie cacophonique du commentaire télévisé, « multiplexé » par l'inflation des chaînes, des caméras et magnétoscopes, des journalistes et consultants, dans la plus grande et plus populaire épreuve sportive jamais organisée dans notre pays : la Coupe du monde de football, familièrement nommée *Mondial* (que certaines vedettes d'antenne se croient tenues de prononcer « *Moundial* », à la sud-américaine...).

Les amateurs de football ne sont pas nécessairement des auditeurs sourds à tout discours affranchi des conventions du genre, à savoir les trente à quarante mots et locutions barbouillés de technique, qui forment le vocabulaire peau de chagrin du nouveau verbe sportif. Cette langue de bois a ses néologismes pesants, comme « provoquer » (pour *dribbler*, *déborder* ou *percer*) ; ses contresens (comme « cages » employé de plus en plus souvent à un pluriel qui dénature l'évocation imaginative de la prison grande ouverte – mais bien gardée – où il s'agit de loger le ballon) et le calamiteux « évident », qui étrangle un peu partout l'honnête *facile* ; ses formules-clichés (« Untel est capable de faire à tout moment la

différence » ont valu des dizaines de citations par match et par intervenant) ; ses emprunts au charabia branché (« gérer » un avantage, un match, un « mental », un « physique ») ; ses truismes gravement énoncés (« les premières minutes seront capitales pour l'Italie » ; « l'équipe de France doit absolument égaliser ») et angélismes (« Quelle belle image de sport ! » chaque fois qu'un joueur relève l'adversaire qu'il vient de faucher d'un *tacle* de moissonneuse-batteuse, avec quatre mètres carrés de pelouse).

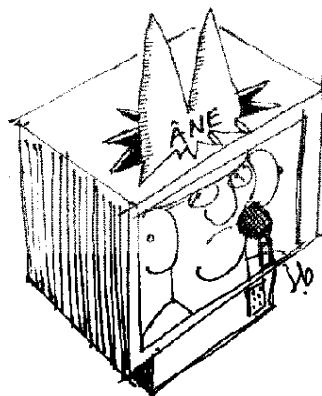
Diction et syntaxe ne sont pas mieux traitées.

La dictature de l'usage, c'est à craindre, finira bien par faire droit à l'escamotage des liaisons (« le président *é' arrivé* aux *Jeu' olympiques* »), et au carambolage des *h* aspirés et muets (« *l'handicap* d'un but, *la hécatombe* de favoris, *le heureux vainqueur* ») qui ne sont pas limités aux sujets sportifs. Mais comment se résigner à l'introduction systématique du *eu* méridional dans un hiatus de consonnes entre deux mots ? Le « *matcheu nul* », « *ourseu blanc* » du mal-dire, a fait des petits (« un *concepteu* tactique », « un *buteu* d'anthologie », « un *lapseu* de temps »), particulièrement nombreux et fâcheux dans la légion étrangère des stades : *Andreasseu Kopke*, *Franzeu Beckenbauer* et autres *Kurteu*, *Karleu*, *Bobeu* ou *Johneu* pleuvent sur les ondes comme obus à Gravelotte. Vivement le *cessez-le-eu* !

Et que dire des agressions grammaticales que ne sanctionnera aucun carton rouge ? des entorses au bon usage que n'adoucirra aucun massage ? de la « transitivity » anarchique de verbes irréprochables (il y a longtemps que « débiter un match » n'est plus considéré comme un acte d'antilangue), des plus étranges tournures répandues par l'effet d'imitation ?

En cette dernière matière, le phénomène de la proposition relative à rien mériterait à lui seul une thèse du 3<sup>e</sup> cycle. Sur la cinquantaine (au moins) de commentateurs qui se démènent dans le PAF, pas un qui ne cède à ce travers langagier ! Exemples : « *Et l'équipe de*

*France qui met la pression – Et Laurent Blanc qui dégage son camp – Et l'Italie qui subit le jeu.* » Variantes : on peut supprimer ou remplacer la conjonction initiale : « *L'Allemagne qui marque le pas. Mais Guivarc'h qui est mal inspiré.* » La singularité de cette proposition relative est de se suffire à elle-même, c'est-à-dire d'être grammaticalement indépendante. Tant pis pour l'auditeur naïf qui en attend la déduction que l'Allemagne, qui marque le pas, va changer de tactique, ou que Guivarc'h, qui est mal inspiré, va se racheter, se remobiliser, sortir. Non. L'Allemagne qui marque le pas. Point. Mais Guivarc'h qui est mal inspiré. Point. On ne songeait pas à exprimer davantage que l'immobilisme de l'Allemagne, et la mauvaise inspiration de Guivarc'h. Se demander ce que vient faire le pronom relatif *qui* dans cette galère où il ne relie rien à rien, c'est être aussi « chipoteur » que le spectateur de théâtre que trouble la présence d'un hallebardier dans une adaptation « in » du *Dialogue des carmélites*... Il faut vivre avec son temps : pourquoi s'exclamer *Zidane marque un deuxième but* ! quand on peut faire aussi simple que « *Zidane qui marque un deuxième but* » ?



La presse écrite pourrait en prendre de la graine, elle qui a manqué les occasions de titrer : MITTERRAND QUI EST MORT ! - CAMUS QUI REÇOIT LE PRIX NOBEL - ET NIXON QUI DÉMISSIONNE ! - DE GAULLE QUI PARLE DEMAIN.

Mais il n'est jamais trop tard pour mal faire. *Le pire qui est à venir.*  
Point.

**Jean BRUA\***

\* Journaliste, ancien chef des informations générales à *Nice-Matin*.

NDLR : Dessin de l'auteur.

## PÉ-DA-GO-GI-QUE-MENT VÔTRE

Il n'est guère de journaux télévisés où l'on ne nous assène à tout propos le nom *pédagogie* ou l'adjectif *pédagogique*, si majestueux avec ses cinq syllabes ! Certes, point n'est besoin d'être un virtuose de l'étymologie pour comprendre que, tout comme le nom *pédiatre*, ils concernent les enfants. C'est pourquoi on ne peut qu'admirer le ministre, agrégé de l'université, qui, il y a une quinzaine d'années, préconisait une vigoureuse campagne « pédagogique » (*sic*) pour convaincre des vertus du gouvernement des millions d'électeurs, qui sont tous des adultes. Il est tout aussi inapproprié de qualifier pompeusement de « pédagogiques » les conseils de prudence et de sobriété dispensés aux adultes que sont les automobilistes. Quant aux « inscriptions pédagogiques » (*re-sic*) imposées aux futurs étudiants, on se demande, si les mots français ont encore un sens (?), en quoi une inscription peut bien être « pédagogique » !

Mais ce n'est pas tout : cet impressionnant adjectif passe-partout étant auréolé d'un incontestable prestige, on qualifiera majestueusement de « pédagogiques » la visite d'un parc zoologique et une excursion en montagne proposées à des collégiens et, comme nous l'avons entendu en mai 1998 à la télévision, l'exécution dans un stade du Rwanda de condamnés à mort devant un nombreux public invité, comme on dit, à en prendre de la graine. Ah, l'admirable « pédagogie » que voilà ! Pour les incurables pédants qui prostituent si allègrement ce mot admirable, il est heureux que le ridicule tue moins sûrement qu'un peloton d'exécution.

Or, pour qui sait ce que parler veut dire, la pédagogie est tout d'abord l'art, tant par son langage que par son comportement, de se mettre à la portée de son jeune auditoire, compte tenu de son âge et de ses facultés intellectuelles, ce qui requiert de l'adulte du simple bon sens... dans la mesure où il n'a pas prématurément oublié qu'il a été lui-même un enfant. Serait-ce là un exploit si remarquable qu'il exige des futurs enseignants leur participation obligatoire à des stages dits

« pédagogiques », aussi interminables que soporifiques, organisés par des personnages austères dont il est permis de se demander s'ils ont jamais été jeunes ?

On sait que, dans le monde animal, nombreuses sont les mères qui, pour élever efficacement leurs jeunes et les mettre en garde contre bien des dangers, pratiquent une forme de pédagogie, tout comme dans le genre humain. Il serait donc absurde de s'imaginer que l'adjectif *pédagogique* ne concerne que des élèves — c'est-à-dire des « apprenants » dans le jargon prétentieux des « pédagogues » de choc — et les utilisateurs du mot *pédagogie* auraient intérêt à savoir que la science ayant pour objet l'enseignement dispensé à des mineurs ou à des adultes porte le nom de *didactique*, terme dont le radical se retrouve dans *autodidacte*, qui n'est pas, que je sache, « autopédagogue »... Est-ce assez clair ?

Ayant rencontré dans mon existence maints talentueux enseignants aux admirables vertus qualifiées de « pédagogiques », je ne peux résister à citer l'édifiant exemple d'une remarquable institutrice qui, dans une classe de cours moyen première année fréquentée par des élèves âgés de neuf ans en moyenne, avait cru intelligent, il y a plusieurs lustres, de leur infliger chaque mois une austère composition de sciences naturelles, les obligeant notamment à apprendre par cœur et à retenir pour le grand jour des phrases aussi affriolantes que « le granit est une roche formée de parcelles de quartz et de mica cimentées par du feldspath ». Et malheur à qui ne savait orthographier les mots *quartz* et *feldspath* d'origine allemande ! Comme c'est si souvent le cas à l'école, au collège et au lycée, il va de soi que, une fois régurgitées sur le papier, des phrases d'une telle complexité disparaissent à jamais de la mémoire des élèves.

Si, contrairement à d'autres « pédagogues » ayant su, comme on dit, épouser leur temps, elle n'avait point enfermé au placard ce bon vieux La Fontaine, notre exigeante maîtresse, qui ne se contentait pas de peu, imposait à son tout jeune public non pas des fables à la portée de son

âge, telles que *Le Corbeau et le Renard* ou *La Cigale et la Fourmi*, mais *La Belette entrée dans un grenier*, où un vers dit textuellement : « La galande fit chère lie », que maint brillant licencié ès lettres aurait bien du mal à traduire en français moderne, à savoir : « La coquine (ou la bonne vivante) fit un excellent repas ».

Point n'est besoin d'être un fin « pédagogue » pour comprendre en une fraction de seconde que ces savantes incursions dans les domaines scientifique et littéraire volaient bien trop au-dessus des têtes de ces enfants, qui n'avaient pas dix ans et souffraient mille morts pour se fourrer dans la tête des phrases d'une telle complexité ! Mais qu'on se rassure : fort bien notée de ses éminents inspecteurs, cette admirable « pédagogue » fut bientôt nommée directrice d'école, après un examen comportant, entre autres, une leçon « pédagogique » sur... la moule. Que l'on n'aille surtout pas croire que, au royaume d'Absurdie, des aberrations aussi monumentales aient un caractère accidentel ou exceptionnel. Oubliant résolument que le premier élément du nom *pédagogie* concerne l'enfant, de puissants cerveaux imposent arbitrairement à celui-ci des performances dépassant nettement ses capacités intellectuelles du moment et ses véritables besoins culturels... pour autant que la culture ait quelque chose à voir avec tout ce bric-à-brac indigeste et rébarbatif !

Pour illustrer une fois de plus les inégalables talents des pédagogues de choc et d'avant-garde, rien ne vaut quelques extraits d'une sublime « conférence de psycho-pédagogie » ayant eu pour heureux bénéficiaires des professeurs certifiés, élèves du Centre régional de Lyon, et dont les affolantes élucubrations constituent un pur chef-d'œuvre de prétention et de cuistrerie, dont la lecture a fait pousser à Jacqueline de Romilly des cris d'horreur cent fois justifiés. Jugez plutôt :

*Fractionner la notion pour que, avec un questionnement opératoire, la tâche déstructure puis restructure et, par transformation successive, réunisse le quantum de la notion, et construire un objet de synthèse, dernier état de la connaissance élaborée [...]*



*Produire la tâche par des opérations successives de micro-fonctionnements cognitifs qui réorganisent progressivement le savoir en intégrant la nouvelle difficulté [...].*

*En fait, quand le sujet travaille l'apprentissage, il articule :*

*— la dimension diachronique de la tâche : la connaissance, fil rouge de l'apprentissage, et le traitement méthodologique d'intégration adéquat ;*

*— la dimension synchronique : les représentations et les stratégies du traitement qui fonctionnent chez le sujet ou qu'il trouve dans les outils pédagogiques mis à sa disposition.*

Un tel Himalaya de cuistrerie « pédagogique », qui vaut son pesant de camisoles de force, se passe de tout commentaire.

**Jacques CAPELOVICI**

### L'OSCAR DU CHARABIA

Voici un petit bijou pour notre nouvelle rubrique. Je gardais cette étiquette depuis de nombreux mois, attendant le moment propice pour vous l'envoyer. Ce moment est arrivé. Il s'agit vraisemblablement d'une traduction, très mauvaise, vous me l'accorderez. Fautes de ponctuation, d'usage, de grammaire, tout y est. La recette est d'ailleurs incompréhensible.

**Anne ROSNOBLET**



#### **BROCOLI DAUBES**

bouillir les brocolis par 5 minutes  
mettre les à s'égouter par 5 minutes

Précédemment préparer un bouillon d'agneau ou de veau, selon vous préférez. Après, 5 minutes avant de terminer la cuisson, dans ce bouillon, ajouter les brocolis, deux oeufs battus, par personne. fromage râpé et mêler bien. Servir très chaud.

Bon appétit!

Brocolis importé d'Italie CAT «I°»

Poid net 500g.

## PARFUM EXOTIQUE

Le français et le francicain nous mitraillent chaque jour de leurs apports généralement évidents (ex. : *flash back*). Leurs agressions sont franches. Mais attention, même les amoureux du beau langage précis pourront parfois être pris au piège des parfums exotiques, discrets et trompeurs, exhalés par certains *faux amis*. Qui a résisté au charme parfumé de la *technologie* ? Personne. Même nos gouvernants, nos universitaires, nos industriels, le gratin de la culture, tous se délectent de *technologie* (mot bien français signifiant « étude des outils »), alors qu'ils veulent parler de *technique*. Mais il existe bien d'autres termes qui sentent bon l'américain, pour qui a le nez sensible. Humez-en quelques-uns.

néofrançais	français classique	anglo-américain	remarques
Éradiquer	Enrayer, supprimer	<i>Eradicate</i>	<i>Éradication</i> existait déjà, mais dans le sens d'« extirper » les causes d'un mal.
Pièce (de musique)	Morceau	<i>Piece (of music)</i>	Comme c'est chic !
En charge de	Chargé de	<i>In charge of</i>	Ringard, moi ? Jamais.
Obsolète	Archaïque, démodé, désuet	<i>Obsolete</i>	<i>Obsolète</i> est un mot bien français, hier tombé en désuétude, aujourd'hui revenu d'outre-Atlantique, parfumé au <i>chewing gum</i> .
Solution alternative	Solution de rechange	<i>Alternative solution</i>	Les moteurs thermiques et le courant électrique sont alternatifs, pas les solutions.
Attractif	Attrayant	<i>Attractive</i>	<i>Attractif</i> ne devrait s'appliquer qu'à l'attraction physique, comme celle des planètes.
Pic (de consommation)	Pointe, crête	<i>Peak</i>	
109 point 6 en FM	109,6 en MF	<i>109.6 FM</i>	Mais quel snobisme !
Portable	Portatif	<i>Portable</i>	

néofrançais	français classique	anglo-américain	remarques
Consultant	Conseil (médecin-conseil, conseil en recrutement)	<i>Consultant</i>	Du temps de La Fontaine, <i>consultant</i> pouvait désigner un juriconsulte ou un avocat. Qui s'en souvient ?
Sophistiqué	Perfectionné, raffiné	<i>Sophisticated</i>	<i>Sophistiqué</i> , en français classique, signifie « frelaté ». Ce mot est donc tantôt laudatif, tantôt péjoratif.

Il existe aussi, dans de nombreuses entreprises, des mots clowns chargés d'américanismes jusqu'au ridicule. Rions un peu avec :

**Délayer**, pour *retarder* (*to delay*, of course)

**Passer à travers**, pour *lire rapidement* (*to go through*)

**Revoir**, pour *examiner* (*to review*)

**Charger** (un compte), pour *mettre au débit de* (*to charge to*, naturally !)

**Bouquer**, pour *réserver* (*to book*) et non, comme on pourrait s'y attendre, saillir une chèvre.

**Christian HERSAN**

### DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE

« *Mon cinquième fils était si insignifiant qu'on se sentait littéralement seul en sa compagnie.* »  
(Franz Kafka.)

« *Je ne veux aucun mal à ton père. L'essentiel est que tu ne lui ressembles en rien.* »  
(François Mauriac.)

Dans un savoureux échange de correspondances, le père répond à son fils, pensionnaire, qui souhaitait qu'il lui procurât *La Henriade* de Voltaire et *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau :

« *Les écrivains dont tu me parles étaient des hommes comme toi et moi. Ce qu'ils ont fait, tu peux le faire. Écris des livres, tu les liras ensuite.* »  
(Jules Renard.)

**Françoise FERMENTEL**

**Après les affaires de dopage...**  
**UN AUTRE PROBLÈME POUR LE TOUR DE FRANCE**

*Road book...* cette formule étrangère est le titre de la description de l'itinéraire de chaque étape dans le numéro spécial « Tour de France » de la publication *Le Sport*, éditée par le groupe Robert Lafont (6 bis, rue Auguste-Vitu, 75015 Paris, tél. : 01 45 77 41 41).

Notre vigilant ami Pierre Tessonneau, président de notre section de Tours, qui me signale cette regrettable impropriété, pense, sans doute avec raison, que *Le Sport* se borne à recopier les documents officiels que les organisateurs du Tour diffusent chez les journalistes, après les avoir communiqués aux intéressés, coureurs et encadrement des équipes.

Il n'est pas besoin d'une analyse approfondie pour déclarer sans objet, sans aucune justification, coupable donc, cet emploi inattendu d'une langue étrangère dangereusement envahissante pour le titre d'un texte d'ailleurs en français. *Itinéraire de l'étape*, voire un seul de ces mots, ferait l'affaire. Pourquoi recourir à l'anglais, si ce n'est pour obéir à un snobisme enfantin qui n'épate personne et exaspère les Français soucieux de la langue, joyau de notre patrimoine national ?

Je saisis donc de l'affaire M. Robert Lafont, directeur du *Sport*, M. Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour de France (d'autant plus inexcusable que celui-ci, interviewé par un collaborateur de celui-là, a déclaré que « le Tour fait partie du patrimoine français ») pour explications, contrition et réparation.

Je tiens informée l'autorité compétente, Mme la déléguée générale à la langue française. Enfin, saluant Pierre Tessonneau, j'invite tous les membres de DLF à m'informer de tout ce qui peut échapper à ma vigilance personnelle.

**Pierre-Louis MALLÉN**  
*Cercle Pierre-de-Coubertin*

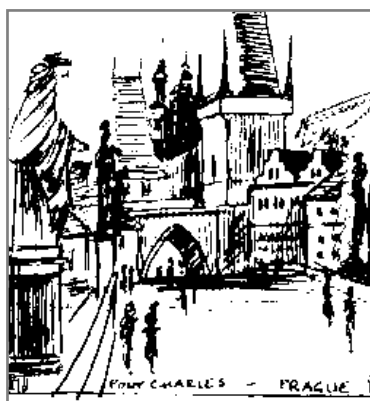
## HARCELONS, HARCELEZ

Un voyage en Europe centrale ne peut laisser aucun Français indifférent. La splendeur des villes, le charme des populations, leur résistance obstinée à deux tyrannies successives durant cinquante années qui les laissèrent exsangues, leur retour vaille que vaille sur le chemin de leur histoire et de leurs églises, tout ramène à une civilisation qui est la nôtre, préservée à quel prix !

Par-delà la diversité des expressions et des arts, par-delà le lien fédérateur de l'allemand, langue administrative de l'Empire austro-hongrois jusqu'en 1918, le signe vivant d'une commune culture, là comme ailleurs en Europe, resta pendant près de trois siècles le magistère de la langue française. Pas un château, pas une université qui n'en témoignât.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le français s'enseignait comme première langue étrangère obligatoire dans les écoles secondaires de ces pays. Aujourd'hui, c'est d'un naufrage de notre langue qu'il faut parler.

Dans l'hôtel Vltava, l'un des plus vastes de Prague, aucun réceptionniste ne parle le français. Les fiches de chambre, les avis qu'on y trouve ne sont imprimés qu'en tchèque, allemand et anglais... Pas question de lier conversation autrement qu'à travers l'allemand ou, paraît-il, le russe chez les plus de vingt-cinq ans et, bien sûr, chez les plus jeunes, l'anglo-américain, petit-nègre de l'Occident.



Notre langue réapparaît chez les Polonais, grâce peut-être à leur atavique francophilie. Mais en quatrième ou cinquième position. En Hongrie il y a pire : dans un hôtel Ibis de Budapest, affilié à la chaîne française Accor, le voyageur est accueilli par une notice de bienvenue rédigée uniquement en anglais, allemand et hongrois.

Les Autrichiens sont depuis longtemps passés en masse à l'anglo-américain. À Vienne, où foisonnent les Mac Donald's, l'un d'eux est installé dans la maison natale de Johann Strauss. Moins de dix pour cent des élèves s'adonnent à notre langue.

Sur la ligne aérienne Francfort-Lyon, l'avion de la Lufthansa, bourré de Français depuis début juin par l'obligeance des grévistes d'Air France, ne diffusait ses informations par haut-parleur qu'en allemand et anglais, y compris les consignes de sécurité.

Les intéressés regimbent-ils ? Presque jamais. Un organisateur de voyages à qui deux d'entre nous faisaient part de notre indignation nous répondit qu'après tout il serait si simple que chacun parle anglais. Quand nous lui répondîmes que si le monde en venait un jour là il connaîtrait, avec le dépérissement des autres langues, un incroyable nivellement culturel, l'argument parut le toucher. Personne, apparemment, ne lui avait tenu ce langage.

Telle est la situation. Que faire ?

– Réagir. En solitaire, s'il le faut. À plusieurs, de préférence. Intervenir à tous les niveaux, sur place certes, mais plus encore auprès des directions responsables, des agences de voyage, des offices de tourisme étrangers, des ambassades. Harceler jusqu'à l'obtention d'une réponse satisfaisante\*.

– Harceler sous quelle forme ? Courtoise, bien entendu. Voire amicalement peinée vis-à-vis de l'employé de base, qui souvent n'en peut mais, à moins qu'il ne fasse montre d'une évidente mauvaise volonté.

– Évoquer la place naguère prépondérante du français est à déconseiller. Nos compatriotes n'ont que trop manié l'arrogance avant de sombrer dans le masochisme. Le touriste évitera l'un et l'autre écueil s'il fait l'effort de s'intéresser à la langue de son interlocuteur, d'en apprendre ne serait-ce que quelques mots, bon moyen d'éveiller en celui-ci un sentiment de réciprocité. En s'initiant jadis à l'espagnol dans le but précis d'exporter en Espagne, le signataire connut plus d'une fois la satisfaction de gagner ses interlocuteurs au français.

Dans la position de force qu'occupe le touriste, son harcèlement doit être énergique à l'égard des responsables administratifs du pays visité. L'âge de la culture a-t-il laissé place à celui de l'économie ? Soit. Encore que l'une et l'autre ne s'excluent nullement, mais ceci est une autre histoire.

Alors, prenons argument du poids que représentent les visiteurs français. Notre peuple a cessé d'être casanier. L'apport de ses voyageurs à l'économie du pays hôte a son prix. Harcelons.

Et harcelons aussi chez nous, face à l'indifférence des contemporains. Quand nombre d'hommes d'affaires – les nouveaux pionniers de l'âge de l'économie – s'égareront à pratiquer et à prôner un tout-anglais sur des marchés qui ne le nécessitent pas et jusque dans leurs bureaux parisiens, les défenseurs de l'influence du français, fussent-ils ouverts à d'autres langues, s'exposeront à paraître « plus royalistes que le roi ». Mais si, à l'instar du roi Charles VI, ce sont les responsables qui perdent la raison et baissent les bras, il faut bien que d'autres agissent. Peu importent les brocards.

Une société démoralisée, secrètement gagnée à la cause de l'adversaire, telle sera certes la cible la plus dure du harcèlement. Expliquons. Persuadons. Harcelons. Harcelez.

**Philippe LALANNE-BERDOUICQ**

---

\* NDLR : C'est ainsi qu'a procédé, en effet, notre administrateur, en écrivant, avec autant de fermeté que de courtoisie, au groupe Accor, à l'ambassade de la République tchèque et à la direction de la Lufthansa, à Paris. M. Moscheni, de la direction générale des opérations Europe et Amériques du groupe Accor, lui a répondu, rapidement et avec gentillesse, en affirmant qu'il ferait son « possible pour que la communication des différentes informations commerciales de nos hôtels à l'étranger soit effectuée en langue française ». Le conseiller économique de l'ambassade tchèque a transmis nos suggestions à Mme Milena Menot, responsable de l'Office tchèque du tourisme (tél. : 01 53 73 00 34). De la réponse de la direction générale de la Lufthansa, nous extrayons le passage ci-dessous : « Normalement, toutes les annonces entre l'Allemagne et la France devraient également être faites en français. Si aucun membre de l'équipage ne parle assez bien le français pour faire ces annonces, une bande enregistrée devrait être passée. Nous regrettons sincèrement que cela n'ait pas été le cas et nous avons transmis votre lettre afin que cette nécessité soit rappelée aux équipages. »

## À L'ATTENTION DES MEMBRES DE DLF

Néophyte au sein de DLF, lecteur assidu de ses publications, partisan de ses croisades, je tenais à soumettre aux membres de l'association quelques observations et des suggestions certainement ingénues.

En effet, il m'est venu une espèce de pensée fort étrange et qui m'a surpris d'abord, une visée proprement œcuménique de DLF.

Grâce à ses multiples institutions et ses encadrements successifs, l'État s'assure des emprises régulières sur le citoyen français et promeut ainsi, à son compte ou à la rescousse des associations intéressées, de vastes campagnes « d'information et de prévention » : que ce soit au collège, au lycée, à l'université, dans l'enseignement supérieur en général, lors du Service national, dans l'entreprise ou ailleurs, qui n'a pas assisté un jour aux traditionnelles conférences sur le tabac, la drogue, les MST, la contraception, la violence, etc. ?

À cet égard, s'il existe dans notre pays un suivi médical de l'individu relativement assidu, que n'existe-t-il également des cures de langue française, des généralistes du français, quand on ne cesse de déplorer les fautes stupides, l'épidémie d'anglicismes, les solécismes endémiques qui gangrènent notre langue ? Si une langue appartient de fait à tous, mais peut sembler réservée à une élite, je crois que c'est entre ces deux extrémités que se situe l'une des fonctions de DLF, prendre dans le siècle la relève de l'Académie, aiguïser la vigilance, certes, mais surtout prévenir les dégradations, avertir des dérapages. DLF peut s'autoriser du néant démagogique en la matière, car, à la différence de la surveillance de la santé publique, le contrôle sur la langue est très tôt levé, si tant est qu'il ait jamais pesé effectivement. Alors, arrêtons d'épier les écarts, de les guetter même avec délectation et de dresser des procès « verbaux » : avisons-nous plutôt de vacciner. Pour répondre aux objections dubitatives, il ne serait ni plus ni moins absurde de prétendre redresser par anticipation une décadence générale du français, que de vouloir mettre fin au tabagisme ou éradiquer toute forme de maladie. L'une et l'autre profession de foi se valent et valent tout court.

À l'heure où les journées de formation et les stages, les prestations ponctuelles d'intervenants spécialistes sont légion et font florès dans les institutions à vocation enseignante, il serait bienvenu de déléguer des



instructeurs, de concevoir un abrégé, un *vade-mecum* des dérives que risquent de servir à son insu tel ou tel public, écoles de tout acabit et parmi lesquelles comptent les domaines les plus exposés ou les plus enclins... à ces dérives (administration, gestion, commerce, journalisme, sciences).

Voilà en substance le projet balbutiant que je souhaitais porter à la connaissance de DLF. Toute idée et réaction sont attendues : Qui est de mon avis ? Quelles solutions pratiques envisagez-vous ? Qui se propose de m'aider ?...

**Philippe GUIARD**

**« EURALIE » CONTRE « EUROLAND »**

Depuis quelque temps, les médias nous font découvrir un nouveau pays : l'« *Euroland* ». Ce mot, inventé il y a un an par un financier américain, fait florès auprès des journalistes, toujours avides de quelque nouveau mot, pourvu qu'il soit anglais. Ce nom désigne l'ensemble des pays où la nouvelle monnaie, l'euro, va être adoptée. Avant, cela s'appelait la *zone euro*. Mais cette appellation ne plaît plus. Il faut du nouveau ! Soit, faisons donc du nouveau, mais en français !

Yvan Gradis, membre de l'association amie Avenir de la langue française, a été, à ma connaissance, le premier à proposer le nom « Euralie » pour contrer cet « *Euroland* » aux relents de parc d'attractions. Construit conformément au nom de lieux géographiques (Australie, Transylvanie, Asie, Italie...), il sonne parfaitement français. Il permet des constructions élégantes : les noms « Euralien » et « Euralienne », les adjectifs « euralien » et « euralienne ».

À moins que nous choissions *Eurolande*. Dans ce cas, quels pourraient être les noms et adjectifs associés à ce néologisme ?

**Marceau DÉCHAMPS**

## Jean-François REVEL

*Voici, extraite de son discours de réception à l'Académie française, une analyse des vicissitudes de la langue française contemporaine qui exprime fortement l'essentiel de nos préoccupations.*

**V**otre Académie est dépositaire de notre langue. Elle doit en consacrer le bon usage et en surveiller l'évolution. Ainsi l'a voulu le cardinal de Richelieu quand il a défini la mission première de votre Compagnie. Tâche ardue aujourd'hui, en un temps où le correct est plus souvent politique que grammatical et où la peur de passer pour puriste est plus paralysante que la certitude de passer pour illettré ; un temps où l'on confond l'évolution de la langue, phénomène d'enrichissement, avec sa désarticulation, facteur d'appauvrissement ; où l'on mélange la francisation de mots étrangers, phénomène constant, organique, s'il est consacré par la durée, avec le badigeonnage hâtif, plaqué sur un outil structuré, d'un amorphe pidgin d'aéroport n'ayant rien de commun avec une langue étrangère déterminée ; bref, la fausse innovation est l'ennemie de la vraie...

**Jean-François REVEL**  
*de l'Académie française*

## NOUVELLES PUBLICATIONS

Comme chaque année, nous avons demandé aux maisons d'édition qui soutiennent l'action de notre association de nous indiquer leurs nouvelles parutions (1998), susceptibles de vous intéresser. À vous, amis lecteurs, de donner votre avis.

### FLAMMARION

- Si l'on veut se persuader que la réalité dépasse la fiction, il faut lire *Des escrocs magnifiques* (300 p., 98 F), où **Roger Colombani** rapporte quinze histoires spectaculaires d'hier et d'aujourd'hui.
- Chercheur à l'Institut français des relations internationales et professeur aux Langues orientales, **François Godement** donne, dans *Dragons de feu, dragons de papier, la crise asiatique* (156 p., 95 F), des réponses claires sur la politique et l'économie des différents pays d'Asie.
- *Les Femmes ou les Silences de l'Histoire* (400 p., 130 F), de **Michelle Perrot**, est un recueil d'articles de cette historienne qui a codirigé avec Georges Duby *L'Histoire des femmes en Occident* (Plon, 1990).
- Dans la collection « Mille et une pages », Flammarion réédite le *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique* (1 800 p., 158 F), sous la direction d'**Yves Bonnefoy**.
- Pour les amateurs de biographies, qui ne les posséderaient pas encore, signalons aussi les rééditions du *Catherine de Médicis* (828 p., 99 F) et du *Talleyrand* (862 p., 99 F) de **Jean Orioux** ; et celles du *Catherine la Grande* (548 p., 99 F) et du *Pierre le Grand* (406 p., 99 F), d'**Henri Troyat**, de l'Académie française.

### FRANCE LOISIRS

Il faut être membre du Club France Loisirs pour choisir les grands succès de librairie (dictionnaires, romans, biographies, documents, etc.) en livres reliés, à petits prix, sur son catalogue trimestriel ou dans l'une de ses 201 boutiques.

- Signalons, parmi les romans, quelques-unes des nombreuses nouveautés :
  - *Le Pierrot de soleil* (336 p., 94 F), de **Claude Vincent** ;
  - *Les Voleurs de beauté* (304 p., 98 F), de **Pascal Bruckner**, prix Renaudot 1997 ;
  - *Un barrage contre le Pacifique* (328 p., 98 F), de **Marguerite Duras** ;
  - De **Maurice Genevoix** — qui a présidé DLF pendant vingt ans —, réunis en un seul volume (1 120 p., 98 F), *Ceux de 14*, *Sous Verdun*, *Nuits de guerre*, *La Boue*, *Les Épargnes*, *Jeanne Robelin*, *La Joie*, *La Mort de près* ;
  - et, mais vous l'avez certainement lu, *La Fontainière du Roy* (348 p., 112 F), de **Jean Diwo**.
- Outre les différents dictionnaires (Le Robert, Larousse, etc.), signalons *Le Dictionnaire visuel*, de **Jean-Claude Corbeil** et **Arianne Archambault** (896 p., 110 F), qui permet d'identifier les mots par l'image.

## L'ÉCOLE DES LOISIRS

• Les tout-petits chercheront un oiseau caché en soulevant les rabats d'*Elmer joue à cache-cache*, de **David McKee** (24 p., 75 F) ; compteront en faisant bouger les feuilles d'*Une deux trois*, d'**Ophélie Texier** (12 p., 68 F) ; ou voyageront grâce à *La Flaque d'eau*, de **David McPhail** (40 p., 79 F).

• À partir de 3 ou 4 ans, **Sylvie Auzary-Luton** les emmènera à *La Chasse aux pirates* (40 p., 75 F). Ils retrouveront un bébé écureuil dans *Maud Détective et l'enlèvement*, d'**Annie Bonhomme** (40 p., 79 F). À moins qu'ils ne préfèrent s'endormir avec la marmotte de **Christine Davenier**, dans *J'ai sommeil* (40 p., 79 F).

• Pour apprendre beaucoup de détails en s'amusant (de 4 à 6 ans), il faut lire, avec un adulte, les grands livres de la collection « Archimède ». Par ex. : *La Ville*, d'**Eddy Krähenhühl** et **Irène Schwartz** (14 pl., 12 p., 86 F).

• Dans la collection « Neuf » (de 6 à 10 ans), signalons : *Un conte qui compte*, de **Yak Rivais** (140 p., 48 F) ; *Une toute petite histoire d'amour*, de **Christophe Honoré** (96 p., 48 F).

Dans la collection « Médium » (pour les plus grands), notons : *L'Été américain*, de **Jean Joubert** (168 p., 56 F) ; *Trois jours sans*, de **Susie Morgensten** (96 p., 38 F).

## GROUPE DES ÉDITIONS DU ROCHER - JEAN-PAUL BERTRAND ÉDITEUR

• Pour mieux connaître l'Égypte, dans la collection « Champollion » :

— *La Lumière d'Horus. La Première Pyramide. Tome 3*, de **Bernard Simonay** (420 p., 135 F).

— *Mykérinos et la pyramide divine. Le Roman des pyramides. Tome V*, de **Guy Rachet** (314 p., 125 F).

— *L'Écriture sacrée d'Égypte, dialogue avec les hiéroglyphes*, de **Ruth Schumann-Antelme et Stéphane Rossini** (358 p., 145 F).

• Étudier les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles :

— *Les Filles du roi*, de **Colette Piat** (collection « Grands romans », 260 p., 105 F).

— *Journal secret de Louis XIV*, présenté par **François Bluche**, (collection « Le présent de l'Histoire », 342 p., 129 F).

— *Montesquieu, l'homme et l'héritage*, de **Jean-François Chiappe** (472 p., 159 F).

• Parcourir notre siècle :

— *Éric Tabarly, un marin pour l'éternité*, de **Gilles Durieux** (226 p., 98 F).

— *Fragments tunisiens*, de **Christian Giudicelli** (collection « La fantaisie du voyageur », 160 p., 89 F).

